

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
(INStaD)



**ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL AU BENIN
(2020)**

DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES



Avril 2022

Sommaire

Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	5
Remerciements	6
Sigles et abréviations.....	7
Contexte	8
I. Importance de l'état civil et des statistiques d'état civil	9
1.1 Importance de l'enregistrement des faits d'état civil	9
1.2 Importance des statistiques de l'état civil.....	9
II. Méthodologie de collecte et point de collecte des données	10
2.1 Méthodologie de collecte.....	10
2.2 Point de la collecte des données.....	11
III. Point des statistiques de l'état civil par commune.....	11
3.1 Analyse des statistiques des naissances enregistrées au niveau national	11
3.2 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Alibori.....	13
3.3 Analyse des statistiques naissances du département de l'Atacora.....	14
3.4 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Atlantique.....	16
3.5 Analyse des statistiques des naissances du département du Borgou.....	17
3.6 Analyse des statistiques des naissances du département des Collines	18
3.7 Analyse des statistiques du département du Couffo	20
3.8 Analyse des statistiques des naissances du département de la Donga	21
3.9 Analyse des statistiques des naissances du département du Littoral.....	23
3.10 Analyse des statistiques des naissances du département du Mono	25
3.11 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Ouémé.....	26
3.12 Analyse des statistiques des naissances du département du Plateau	28
3.13 Analyse des statistiques des naissances du département du Zou	29
3.14 Analyse des statistiques des mariages et décès au niveau national et des départements	31
Conclusion et recommandations	33
Annexe	34

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les départements	12
Tableau 2: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Alibori	13
Tableau 3: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Atacora	15
Tableau 4: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Atlantique.....	16
Tableau 5: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Borgou.....	18
Tableau 6: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes des Collines	19
Tableau 7: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Couffo	21
Tableau 8: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de la Donga	22
Tableau 9: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois selon les arrondissements de la commune de Cotonou dans le département du Littoral.....	24
Tableau 10: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Mono.....	26
Tableau 11: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Ouémé.....	27
Tableau 12: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Plateau	29
Tableau 13: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Zou	30
Tableau récapitulatif des statistiques de l'état civil 2020 pour les communes du Bénin	34

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition (%) des naissances enregistrées par département	11
Graphique 2 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par département	12
Graphique 3: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Alibori	13
Graphique 4: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Alibori.....	14
Graphique 5: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Atacora	14
Graphique 6: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Atacora.....	15
Graphique 7: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Atlantique.....	16
Graphique 8: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Atlantique	17
Graphique 9: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Borgou.....	17
Graphique 10: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Borgou	18
Graphique 11: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune des Collines	19
Graphique 12: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune des Collines	20
Graphique 13: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Couffo	20
Graphique 14: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Couffo	21
Graphique 15: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de la Donga	22
Graphique 16: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de la Donga	23
Graphique 17: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Littoral.....	23
Graphique 18: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par arrondissement dans le Littoral	25
Graphique 19: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Mono.....	25
Graphique 20: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Mono	26
Graphique 21: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Ouémé.....	27
Graphique 22: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Ouémé	28
Graphique 23: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Plateau	28
Graphique 24: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Plateau	29
Graphique 25: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Zou	29
Graphique 26 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Zou	31
Graphique 27 : Effectif des mariages enregistrés par département.....	31
Graphique 28 : Effectif des décès enregistrés par sexe selon le département.....	32

Remerciements

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) s'est engagé depuis la fin des années 2000, avec l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF), dans le processus de l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'exploitation des statistiques y afférentes. A cet effet, plusieurs actions ont été menées et des évolutions importantes ont été constatées avec des avancées notables.

En effet, la disponibilité de ces statistiques s'avère essentielle afin d'avoir des données démographiques actualisées jusqu'au niveau des arrondissements durant la période intercensitaire de dix ans, prescrite par les Nations Unies.

Cependant, l'enregistrement des faits d'état civil et la compilation des statistiques y afférentes ne sont pas encore perçus comme une nécessité ou du moins une obligation au sein de nos communautés. Malgré cela, l'INStaD élabore, depuis quelques années, l'annuaire des statistiques de l'état civil. Pour l'année 2020, les données utilisées sont constituées des statistiques réceptionnées de quelques communes, de la Direction de l'Etat Civil (DEC) et la collecte complémentaire réalisée dans les communes pour lesquelles les données n'ont pas été envoyées.

De la préparation à la diffusion de cet annuaire, l'Institut tient à remercier l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de production des statistiques de l'état civil, en particulier les responsables de l'état civil au niveau local et communal.

Les remerciements vont aussi à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers, pour leur appui constant au Système Statistique National et particulièrement à l'amélioration des statistiques de l'état civil.

La gratitude de l'Institut va particulièrement à l'endroit de la représentation de l'UNFPA au Bénin qui n'a ménagé aucun effort pour apporter son soutien technique et financier à la collecte des données complémentaires et l'élaboration du présent annuaire.

Grâce à cet annuaire, nous disposons des statistiques complètes pour les 77 communes du Bénin, même si elles ne sont pas exhaustives, sur les naissances pour l'année 2020.

Laurent Mahounou HOUNSA
Directeur Général de l'Institut
National de la Statistique et
de la Démographie

Sigles et abréviations

ANIP	: Agence Nationale d'Identification des Personnes
CSPro	: Census and Survey Processing System
DDD	: Directions Départementales du Développement
DDPD	: Directions Départementales du Plan et du Développement
DEC	: Direction de l'Etat Civil
DSDS	: Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
INStaD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population

Contexte

Dans le souci de mettre à la disposition des acteurs de développement des informations au niveau national et local pour le suivi des différents programmes de développement, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) a élaboré l'annuaire des statistiques de l'état civil pour l'année 2020. En effet, la disponibilité de ces statistiques s'avère essentielle afin d'avoir des données démographiques actualisées jusqu'au niveau des arrondissements durant la période intercensitaire de dix ans, prescrite par les Nations Unies.

Cependant, l'enregistrement des faits d'état civil et la compilation des statistiques y afférentes ne sont pas encore perçus comme une nécessité ou du moins une obligation au sein de nos communautés. Ainsi, pour attirer l'attention des autorités locales sur l'importance et l'utilité de l'exploitation des statistiques de l'état civil, l'INStaD à travers la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) a inscrit chaque année dans son programme d'activité, la production d'un rapport sur les statistiques de l'état civil au Bénin.

En effet, un programme de renforcement de capacités des acteurs à la base a été mis en œuvre de 2008 à 2011 en vue de l'exploitation des données au niveau des différents centres d'état civil du Bénin que sont les communes et les arrondissements. Mais très peu de communes continuent de transmettre les statistiques à l'INStaD, rendant ainsi difficile l'exploitation des données d'état civil.

Les données utilisées dans cet annuaire sont constituées des statistiques réceptionnées de quelques communes, de la Direction de l'Etat Civil (DEC) et de la collecte complémentaire réalisée dans 27 communes du Bénin.

En attendant l'exploitation des statistiques des faits d'état civil via la nouvelle plateforme numérique de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), l'INStaD poursuit l'élaboration des rapports d'analyse des statistiques de l'état civil. Ce dernier est élaboré sous forme d'annuaire pour toutes les communes du Bénin. Il s'articule autour de trois points :

- importance de l'état civil et des statistiques d'état civil ;
- méthodologie de collecte et de traitement des données d'état civil ;
- point des statistiques de l'état civil par commune.

I. Importance de l'état civil et des statistiques d'état civil

L'état civil peut être défini comme un système juridico-administratif permettant de repérer dans le temps et dans l'espace, certains événements parmi les plus importants de la vie de chaque individu, notamment la naissance, le mariage et le décès. Il prend en considération la filiation de chacun, l'environnement socioculturel et géographique dans lequel interviennent ces événements et qui sont déterminants pour la vie de chaque citoyen. Sont également considérés comme faits d'état civil, le divorce, la séparation de corps, l'adoption, la légitimation, la reconnaissance, le changement de nom, etc.

1.1 Importance de l'enregistrement des faits d'état civil

Selon les Nations Unies, l'enregistrement des faits d'état civil a un caractère universel, obligatoire, permanent et continu. Ces faits sont collectés, conformément aux dispositions d'un décret ou d'un règlement en accord avec les prescriptions légales de chaque pays. La **Loi N°2002-07 Portant Code des personnes et de la famille du Bénin** en fait cas dans son dernier alinéa de l'Article 41 au Titre II, Chapitre I « *L'officier de l'état civil est tenu, à la fin de chaque trimestre, sous peine de sanction, d'adresser au service national des statistiques, un état des naissances, des mariages, des divorces, des décès et des enfants sans vie inscrits au cours du trimestre* ». Ainsi, l'état civil peut être considéré comme un ensemble de règles à la fois juridiques et administratives pour enregistrer les différents événements survenus dans la vie d'un individu, à savoir : naissance vivante, mariage, divorce, annulation du mariage, séparation légale, décès, mort fœtale, adoption, légitimation et la reconnaissance. Mais au Bénin, il a été remarqué que seuls les événements naissance, mariage et décès sont ciblés.

L'importance de l'enregistrement des faits d'état civil peut être appréhendée sur un double plan.

Au plan individuel, l'état civil permet aux personnes physiques de se ménager une preuve officielle des principaux éléments qui caractérisent leur «état». Dès lors, l'établissement des actes d'état civil permet de garantir à chaque individu un certain nombre de droits parmi lesquels : le droit à la nationalité, le droit à l'éducation, le droit de vote, le droit au travail et le droit à l'héritage, etc.

Au plan national, la compilation des informations contenues dans les registres d'état civil doit être exploitée à des fins statistiques et démographiques si elles sont bien tenues. Elles constituent donc des sources précieuses dans l'élaboration de plans et stratégies en matière de développement sanitaire, social, économique (assiette fiscale), etc. Mais, à cause des problèmes liés au système d'enregistrement de l'état civil au Bénin, ces statistiques connaissent des situations peu reluisantes qui entravent leur exploitation. Or, elles font partie intégrante des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN), en ce sens qu'elles constituent l'une des sources des données démographiques désagrégées jusqu'au niveau local.

1.2 Importance des statistiques de l'état civil

Au plan démographique, les données statistiques disponibles à travers l'état civil permettent de constituer une base d'analyse des dynamiques démographiques. L'information sur le nombre de naissances vivantes et de décès touchant une population permet d'évaluer

l'accroissement naturel et les variations annuelles de l'effectif de la population et de sa structure. D'autre part, l'information sur les décès classés en fonction de certaines caractéristiques (âge, sexe) est nécessaire aux calculs des tables de mortalité et pour l'évaluation des probabilités de décès à différents âges. En résumé, les estimations de fécondité et de mortalité qui en découlent sont essentielles à des fins diverses (administrative, etc.) d'autant plus que ces estimations sont disponibles par zone géographique, facilitant ainsi les prises de décisions au niveau local. Les données statistiques de l'état civil sont également cruciales sur le long terme. Entre deux recensements (opération très coûteuse), les statistiques de l'état civil constituent une source complémentaire de données nécessaires à la planification et au calcul des indicateurs sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La mise en œuvre de l'exploitation des données de l'état civil constitue donc une alternative au recensement de la population et de l'habitation. Il s'agit d'un outil de développement de la statistique à long terme qui permettra la mise en place d'opérations moins coûteuses (estimation possible des populations pour la période intercensitaire). Les principes et recommandations des Nations Unies rappellent que : *« lorsque l'enregistrement des données d'état civil concernant les naissances, les décès et les mariages est satisfaisant, il contribue à mettre à disposition d'informations utiles à l'analyse des divers aspects de l'évolution de la population et de ses corollaires. Cependant, même lorsque les données relatives à une question particulière laissent à désirer, la régularité des processus démographiques, combinée à l'existence d'autres sources d'informations, permettent d'ajuster ou de corriger les lacunes relevées dans les données dérivées des registres de l'état civil ».*

II. Méthodologie de collecte et point de collecte des données

2.1 Méthodologie de collecte

La compilation et l'exploitation des statistiques des faits d'état civil suivent une démarche méthodologique impliquant tous les acteurs du système. En effet, depuis 2008, la collecte des statistiques se fait par des fiches de collecte établies par l'INStAD sur la base des registres et mises à la disposition des communes et des arrondissements après des séances de sensibilisation et de formation. Dans ce processus, la remontée des données se fait par l'intermédiaire des Directions Départementales du Développement (DDD), autre fois appelées Directions Départementales du Plan et du Développement (DDPD) qui acheminent les fiches remplies vers l'INStAD qui, à son tour, se charge de les codifier, les saisir et les apurer puis les analyser. Le logiciel utilisé pour la conception du masque de saisie est le CPro (Census and Survey Processing System). Pour l'analyse des données, le logiciel SPSS est également utilisé. Compte tenu du faible nombre de communes qui transmettent à l'INStAD les fiches de collecte remplies, l'Institut ne se contente que des statistiques compilées établies par les communes, qui sont analysées dans le présent rapport.

2.2 Point de la collecte des données

Les données utilisées dans cet annuaire 2020 sont constituées des statistiques (des naissances, des mariages et des décès) réceptionnées des communes du Bénin, de la Direction de l'Etat Civil (DEC) et de la collecte complémentaire réalisée dans 27 communes du Bénin. En effet, toutes les communes n'envoyant pas à l'INStAD les statistiques des naissances, des mariages et des décès, il aurait été impossible de produire le présent annuaire, si l'UNFPA n'avait pas financé l'opération de collecte complémentaire.

Quinze (15) agents ont été envoyés dans les Mairies des communes concernées par le manque de données, pour leur recueil, du 07 au 20 décembre 2021, auprès des chefs service état civil. Les agents ont été instruits pour ramener à l'Institut les statistiques compilées des naissances, mariages et décès de chacune de ces communes pour le compte de l'année 2020 (voire 2021).

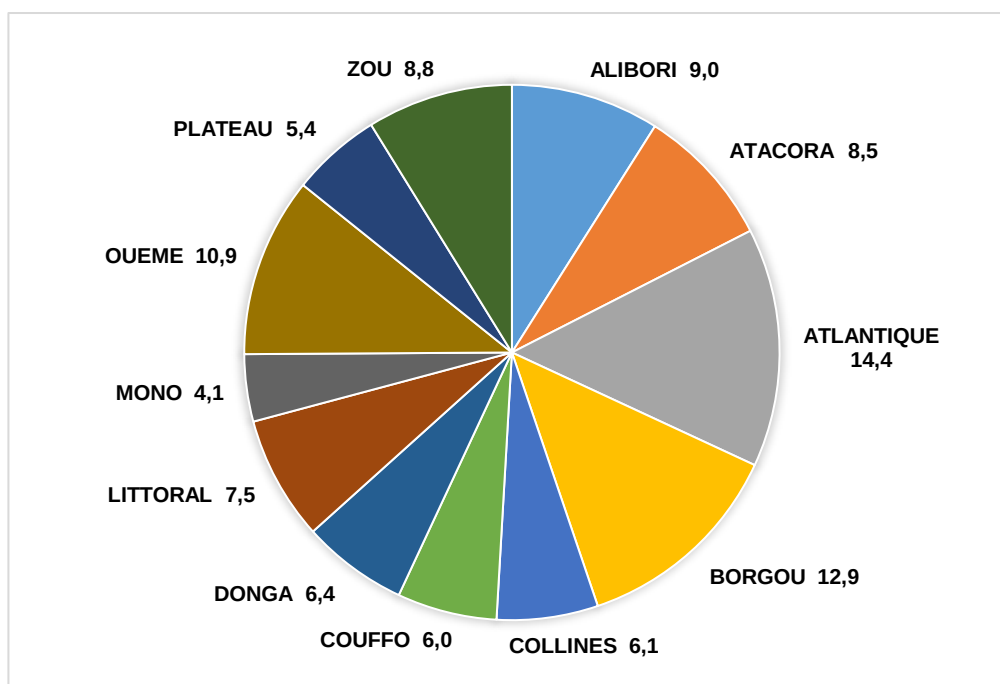
III. Point des statistiques de l'état civil par commune

Suivant la méthodologie de collecte détaillée plus haut, il est important de rappeler que les données présentées et analysées dans cet annuaire sont celles de 2020, des soixante-dix-sept (77) communes que compte le Bénin.

3.1 Analyse des statistiques des naissances enregistrées au niveau national

En 2020, le nombre total de naissances enregistrées au Bénin s'élève à 480 361 dont 50,5% de garçons. Le département de l'Atlantique avec 14,4% détient la plus forte proportion des naissances enregistrées. Il est suivi du département du Borgou (12,9%).

Graphique 1: Répartition (%) des naissances enregistrées par département



Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 1 révèle que les naissances ont été moins enregistrées au cours des mois de Janvier, Février et Août. Les plus faibles niveaux d'enregistrement des naissances au cours de la période sont observés dans les départements de l'Alibori (5,9%) et de l'Atlantique (6,7%).

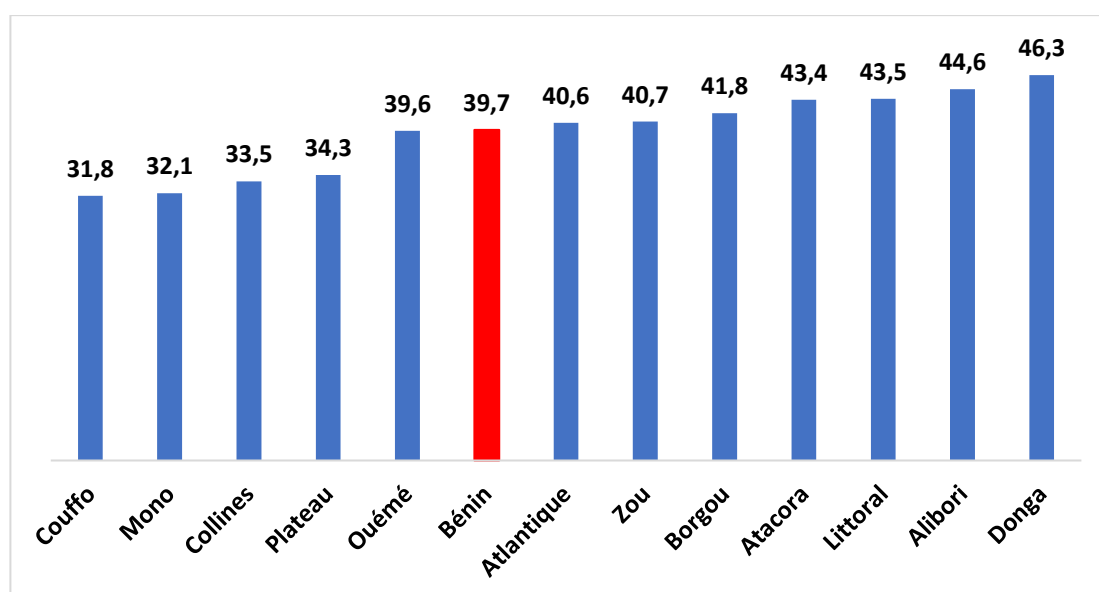
Tableau 1: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les départements

Départements	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Bénin
Janvier	6,7	8,4	6,7	7,4	8,3	7,6	8,1	6,3	7,5	7,4	7,5	8,8	7,5
Février	7,2	8,1	6,7	7,9	8,2	7,2	8,2	7,9	7,4	7,2	7,4	8,5	7,6
Mars	7,5	8,9	9,1	8,7	9,3	8,6	8,6	9,3	9,9	9,0	8,9	8,8	8,8
Avril	8,1	8,3	9,7	8,4	8,8	8,6	8,5	10,2	8,6	9,9	9,2	8,9	9,0
Mai	8,5	7,9	9,9	8,8	9,4	8,8	9,4	11,6	10,3	9,8	9,2	9,4	9,4
Juin	7,7	7,6	8,9	8,0	8,1	8,3	8,1	8,9	8,6	9,1	8,9	8,3	8,4
Juillet	5,9	7,7	8,4	7,7	7,6	8,5	7,6	8,8	8,1	8,3	8,5	7,7	7,9
Août	6,3	7,4	8,4	7,6	6,9	8,2	7,1	6,7	7,8	6,9	7,9	7,8	7,4
Septembre	7,4	8,2	7,4	9,1	7,6	8,2	7,3	5,6	7,9	10,2	8,3	7,1	7,9
Octobre	8,6	9,3	8,5	8,6	9,3	9,2	9,1	9,2	8,7	8,0	8,8	8,1	8,7
Novembre	9,2	9,2	8,1	9,1	8,7	8,6	9,2	8,2	7,3	7,6	7,9	8,7	8,5
Décembre	8,2	9,0	7,5	8,6	7,7	8,1	8,7	7,2	7,8	6,6	7,3	8,0	7,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	43 122	40 908	69 266	61 911	29 388	28 950	30 718	36 029	19 506	52 137	26 078	42 348	480 361

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 2 révèle que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus amélioré dans les départements de la Donga (46,3‰), de l'Alibori (44,6‰) et du Littoral (43,5‰) comparativement aux autres départements du Bénin. Les départements du Mono (31,8‰) et du Couffo (32,1‰) détiennent les plus faibles taux.

Graphique 2 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par département

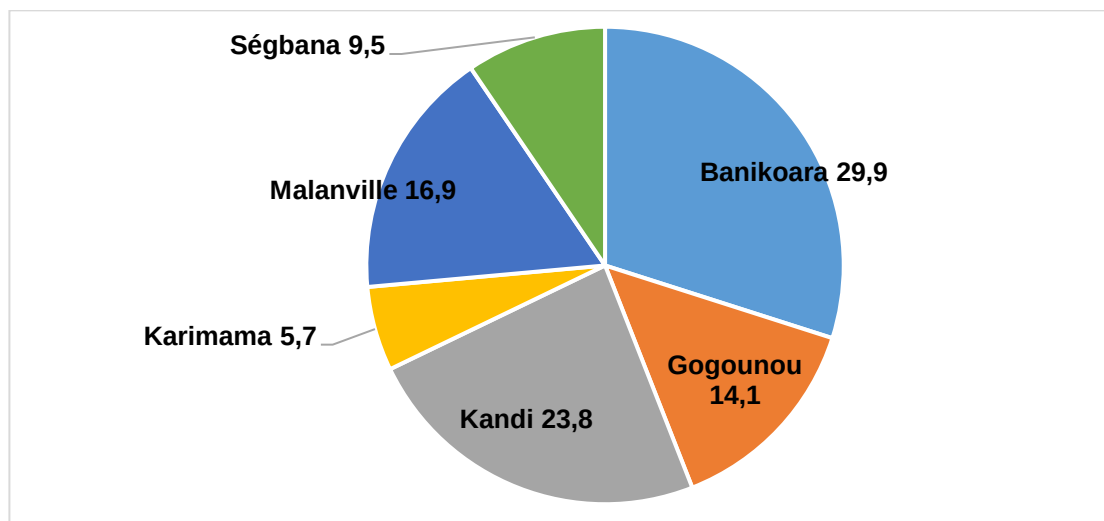


Source : INStaD-DEC, 2020

3.2 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Alibori

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département de l'Alibori s'élève à 43 122 dont 51,3% de garçons. La commune de Banikoara affiche la plus forte proportion des naissances enregistrées avec 29,9%. Elle est suivie de la commune de Kandi (23,8%). Avec 5,7%, la commune de Karimama a enregistré la plus faible proportion de naissance.

Graphique 3: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Alibori



Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 2 révèle que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de juillet (6,5%) et août (6,9%) dans le département de l'Alibori. Ce constat est pratiquement identique dans toutes les communes de l'Alibori, sauf dans celles de Kandi et Malanville où les faibles proportions de naissances sont respectivement enregistrées en août (7,0%) et mars (7,1%) puis en juillet (5,3%) et février (6,5%).

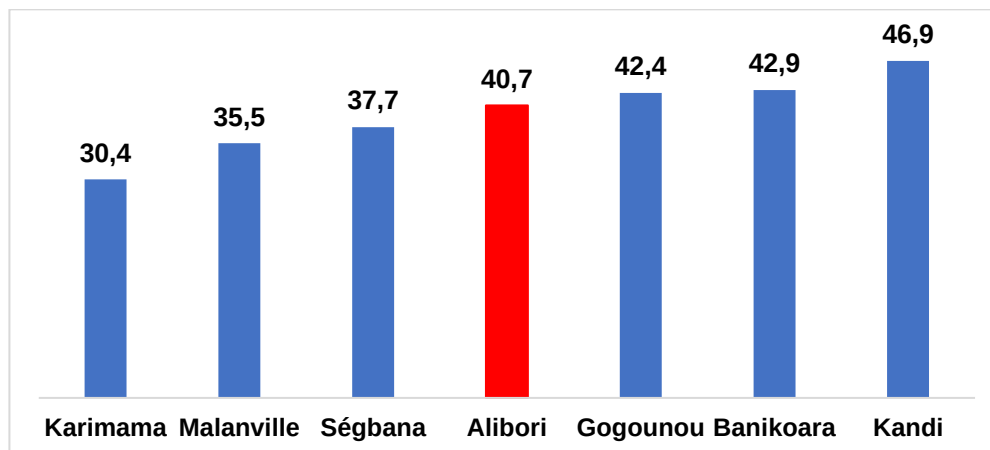
Tableau 2: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Alibori

Mois	Banikoara	Gogounou	Kandi	Karimama	Malanville	Ségbana	Alibori
Janvier	7,0	7,9	7,3	7,6	7,2	7,6	7,3
Février	7,9	8,7	8,3	7,1	6,5	9,1	7,9
Mars	8,9	8,6	7,1	9,5	8,1	8,0	8,2
Avril	8,8	8,3	10,8	9,9	6,9	8,5	8,9
Mai	9,4	8,1	9,5	9,6	9,2	9,8	9,3
Juin	10,3	8,3	7,7	7,9	7,0	7,2	8,4
Juillet	6,2	7,1	7,3	6,9	5,3	5,9	6,5
Août	6,6	6,6	7,0	6,8	7,3	6,9	6,9
Septembre	7,9	8,0	8,8	7,7	7,3	8,6	8,1
Octobre	9,7	9,1	9,5	9,8	9,1	8,9	9,4
Novembre	8,9	10,5	8,4	9,9	14,5	9,4	10,1
Décembre	8,4	8,7	8,2	7,3	11,5	10,1	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	12 904	6 089	10 264	2 465	7 300	4 100	43 122

Source : INStAD-DEC, 2020

Selon le graphique 4 le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus élevé dans les communes de Kandi (46,9‰), Banikoara (42,9‰) et Gogounou (42,4‰) que celui du département (40,7‰). Par contre, la commune de Karimama avec 30,4‰ affiche le plus faible taux.

Graphique 4 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Alibori

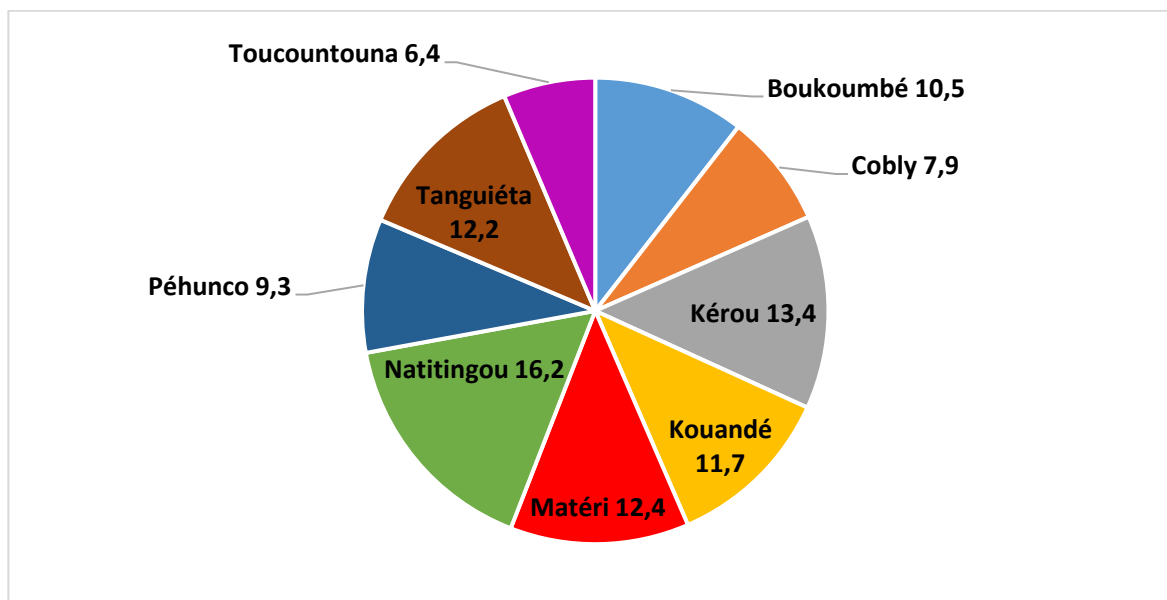


Source : INStaD-DEC, 2020

3.3 Analyse des statistiques naissances du département de l'Atacora

Au cours de l'année 2020, le département de l'Atacora a enregistré, 40 908 naissances dont 51,1% de garçons. La commune de Natitingou (16,2%) affiche la plus forte proportion des naissances enregistrées suivie de la commune de Kérou (13,4%). Par contre, la commune de Boukoubé (10,5%) en affiche la plus faible proportion.

Graphique 5: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Atacora



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 3 révèle que dans le département de l'Atacora, les naissances sont moins enregistrées entre les mois d'août (7,4%) et de juin (7,6%) au cours de l'année 2020. La même tendance ne s'observe pas en considérant les communes. Pendant que les faibles proportions sont enregistrées au cours du troisième trimestre dans les communes de Boukoubé et

Kouandé, c'est de juillet à septembre qu'elles sont enregistrées dans la commune de Péhunco puis en juillet et février dans la commune de Tanguiéta.

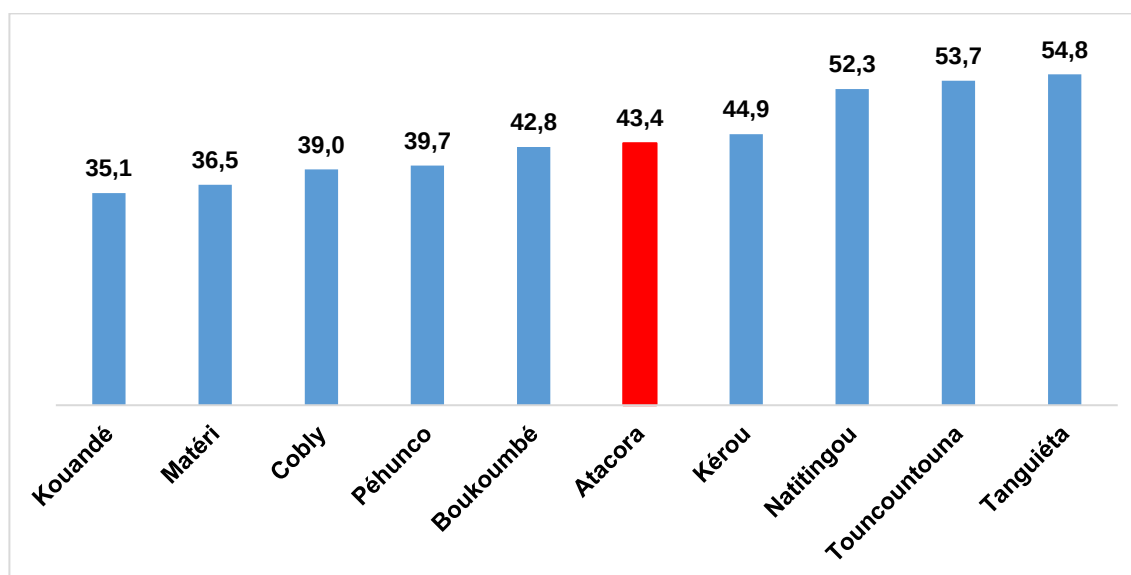
Tableau 3: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Atacora

Mois	Boukoubé	Cobly	Kérou	Kouandé	Matéri	Natingou	Péhunco	Tanguiéta	Toucountouna	Atacora
Janvier	8,4	8,1	8,1	8,0	8,4	8,7	8,8	8,1	9,2	8,4
Février	8,2	7,6	8,4	9,2	8,1	7,2	8,7	7,0	9,8	8,1
Mars	8,5	6,9	8,0	8,2	9,9	10,0	9,4	8,6	10,0	8,9
Avril	9,1	7,2	7,9	8,1	9,3	7,7	8,5	8,6	8,9	8,3
Mai	7,6	7,5	7,3	7,8	8,7	6,2	9,0	8,9	9,2	7,9
Juin	7,4	6,7	7,7	7,1	7,1	8,0	7,9	8,5	7,4	7,6
Juillet	6,9	9,4	7,3	7,5	8,4	8,2	7,2	6,6	8,0	7,7
Août	7,4	9,9	7,1	7,5	7,1	7,6	5,4	7,8	7,1	7,4
Septembre	7,8	9,9	9,4	7,7	7,7	8,2	7,3	7,8	7,7	8,2
Octobre	10,1	8,8	10,4	8,5	8,5	9,5	10,4	9,4	6,9	9,3
Novembre	10,1	8,8	9,0	9,9	8,6	9,9	8,6	8,9	8,1	9,2
Décembre	8,6	9,1	9,4	10,5	8,3	8,7	8,8	9,6	7,7	9,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	4 304	3 220	5 487	4 781	5 077	6 633	3 789	5 008	2 609	40 908

Source : INStaD-DEC, 2020

Les nombres de naissances enregistrées pour mille habitants dans les communes de Tanguiéta (54,8‰), Toucountouna (53,7‰), Natingou (52,3‰), et Kérou (44,9‰) sont plus élevés que le niveau du département et des autres communes. A l'opposé, les communes de Kouandé (35,1‰) et de Matéri (36,5‰) détiennent les plus faibles taux.

Graphique 6: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Atacora

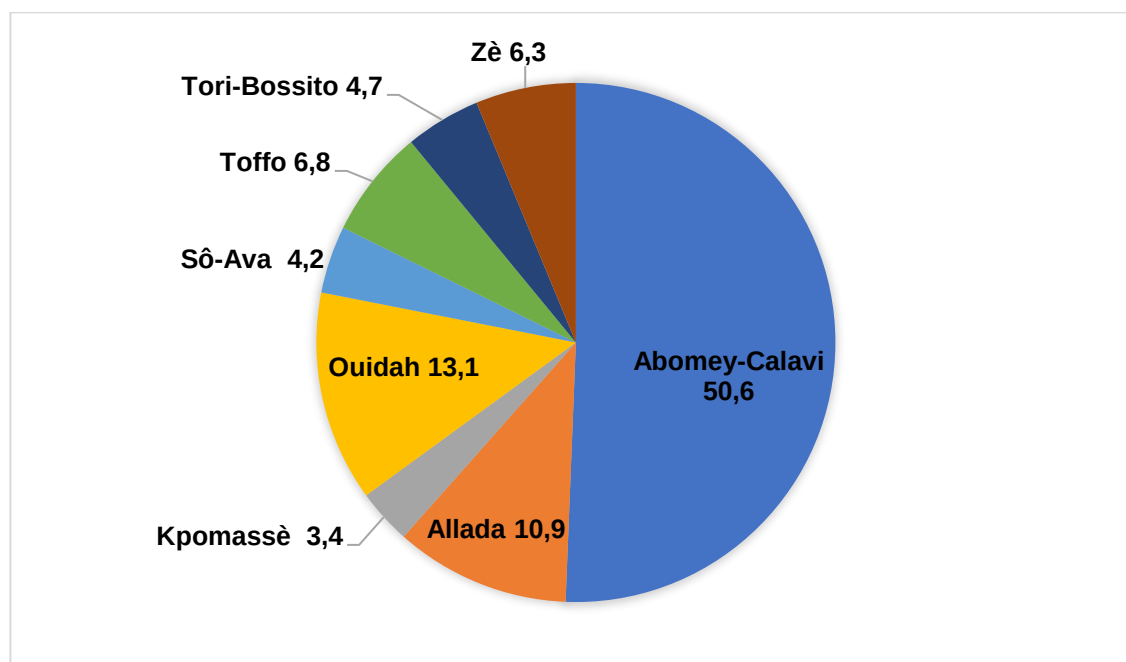


Source : INStaD-DEC, 2020

3.4 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Atlantique

Au titre de l'année 2020, le nombre total de naissances enregistrées dans le département de l'Atlantique s'élève à 69 266, dont 50,7% de garçons. La commune d'Abomey-Calavi détient un peu plus de la moitié des naissances enregistrées dans le département avec une proportion de 50,6%. Elle est suivie des communes de Ouidah (13,1%) et d'Allada (10,9%).

Graphique 7: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Atlantique



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 4 révèle que les naissances sont enregistrées de façon uniforme au cours de l'année dans le département de l'Atlantique. Toutefois, les plus faibles proportions sont observées au cours des mois de janvier (6,7%), février (6,7%), septembre (7,4%) et décembre (7,5%). Ce constat est identique quelle que soit la commune de l'Atlantique.

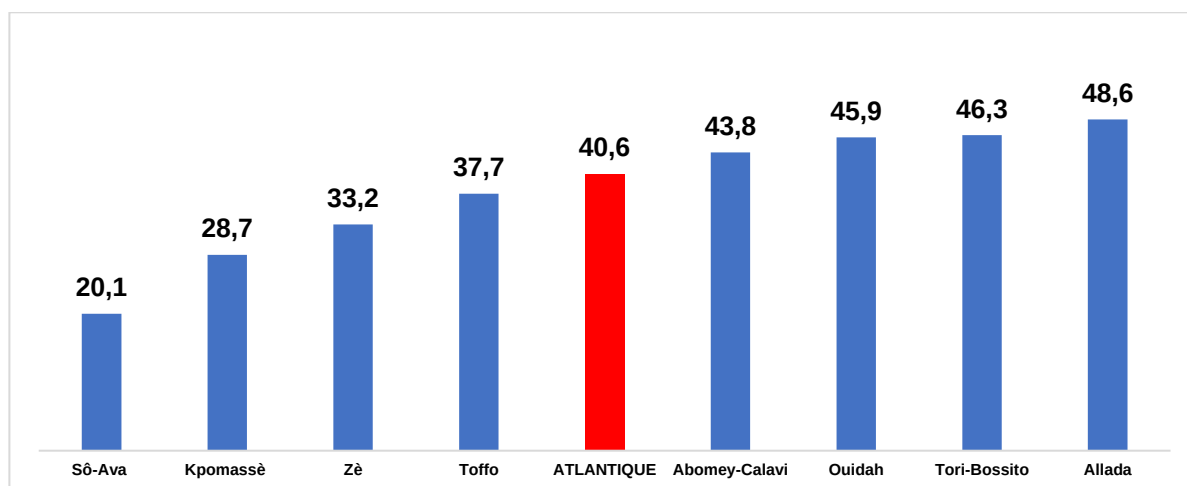
Tableau 4: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Atlantique

Mois	Abomey-Calavi	Allada	Kpomassè	Ouidah	So-Ava	Toffo	Tori-Bossito	Zè	Atlantique
Janvier	6,0	7,8	7,7	6,7	7,9	8,1	7,9	6,9	6,7
Février	6,0	8,2	7,5	7,1	6,4	7,5	8,1	7,2	6,7
Mars	9,3	9,6	8,6	8,5	8,8	9,3	9,7	8,3	9,1
Avril	9,9	9,1	9,4	10,2	9,8	9,4	8,8	8,9	9,7
Mai	10,6	9,5	10,1	9,9	8,1	8,7	9,0	8,0	9,9
Juin	9,2	8,5	8,9	10,0	5,6	8,4	9,6	6,8	8,9
Juillet	8,6	7,9	8,0	8,8	8,5	7,8	8,0	7,1	8,4
Août	8,7	8,1	8,3	7,7	8,3	8,5	7,9	7,8	8,4
Septembre	7,6	7,5	8,1	6,3	6,6	8,2	8,6	6,8	7,4
Octobre	8,5	8,2	8,1	8,9	10,2	8,4	9,0	7,2	8,5
Novembre	8,0	8,4	8,1	8,3	9,9	7,5	6,2	8,4	8,1
Décembre	7,5	7,2	7,3	7,6	9,8	8,1	7,1	6,2	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	35 070	7 563	2 372	9 088	2 906	4 678	3 256	4 333	69 266

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 8 révèle que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est faible pour l'ensemble du département de l'Atlantique (40,6‰). Une analyse comparative entre les communes montre que le taux est plus amélioré dans la commune d'Allada (48,6‰) comparativement aux autres communes. Les communes de So-Ava (20,1‰) et de Kpomassè (28,7‰) détiennent les plus faibles taux.

Graphique 8: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Atlantique

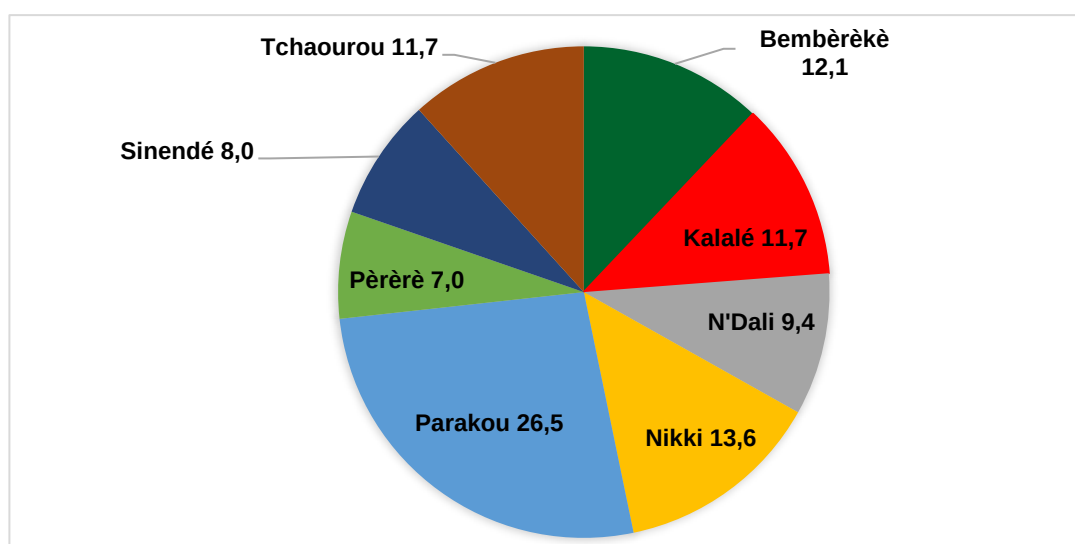


Source : INStaD-DEC, 2020

3.5 Analyse des statistiques des naissances du département du Borgou

Le département du Borgou enregistre un effectif total de 61 911 naissances dont 50,5% de garçons. La commune de Parakou détient la plus forte proportion des naissances avec un taux de 26,5% suivie de la commune de Nikki (13,6%).

Graphique 9: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Borgou



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 5 révèle que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de janvier, février, juillet et août dans le département de Borgou. Ce constat est pratiquement identique dans toutes les communes de Borgou.

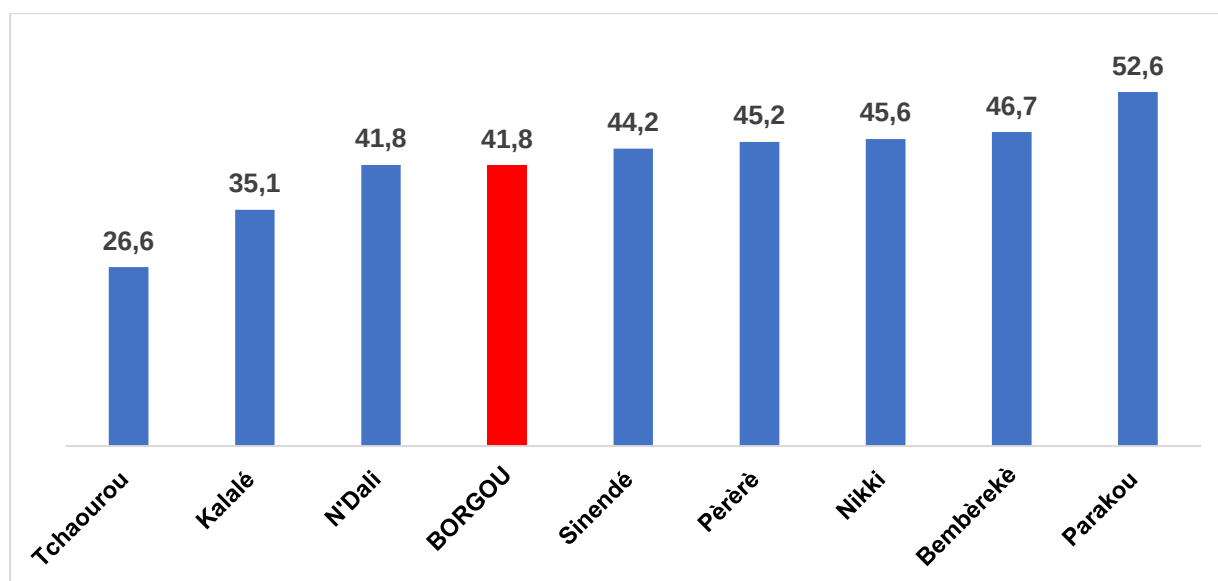
Tableau 5: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Borgou

Mois	Bembèrèkè	Kalalé	N'Dali	Nikki	Parakou	Pèrèrè	Sinendé	Tchaourou	Borgou
Janvier	7,5	6,7	7,7	8,0	7,3	7,3	7,5	7,2	7,4
Février	8,5	7,5	7,3	8,0	7,9	6,7	8,2	8,3	7,9
Mars	7,3	9,8	9,3	9,6	8,7	8,8	8,9	7,4	8,7
Avril	8,4	7,8	8,8	9,3	7,7	8,7	8,1	8,9	8,4
Mai	9,2	8,1	9,3	9,2	8,5	8,2	8,9	9,1	8,8
Juin	8,4	7,7	8,3	7,7	7,6	8,5	8,7	8,5	8,0
Juillet	7,6	7,3	7,9	7,6	8,1	7,6	7,6	7,7	7,7
Août	7,1	9,8	7,8	7,2	7,4	7,8	6,8	7,3	7,6
Septembre	8,7	7,8	7,3	6,5	13,9	8,5	7,1	6,0	9,1
Octobre	9,2	9,4	8,9	8,9	8,1	9,4	8,9	7,6	8,6
Novembre	9,8	9,9	9,2	9,1	7,5	10,0	9,8	10,3	9,1
Décembre	8,2	8,2	8,1	9,2	7,2	8,6	9,5	11,8	8,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7 480	7 240	5 797	8 427	16 413	4 360	4 947	7 247	61 911

Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 10 révèle que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus amélioré dans la commune de Parakou (52,6‰), comparativement aux autres communes de Borgou. Les communes de Tchaourou (26,6‰) et Kalalé (35,1‰) détiennent les plus faibles taux.

Graphique 10 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Borgou

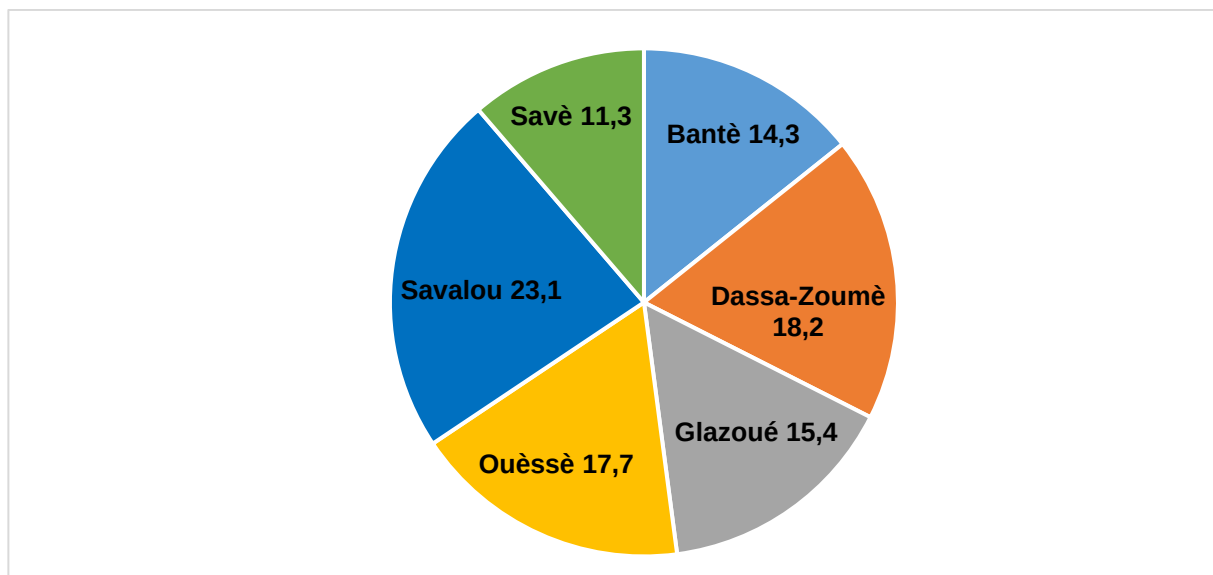


Source : INStAD-DEC, 2020

3.6 Analyse des statistiques des naissances du département des Collines

Le département des Collines a enregistré au cours de l'année, 29 388 naissances dont 51,2% de garçons. La commune Savalou (23,1%) affiche la plus forte proportion des naissances enregistrées. Elle est suivie de la commune de Dassa-Zoumé (18,2%).

Graphique 11: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune des Collines



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 6 révèle que les naissances sont moins enregistrées au cours du troisième trimestre dans le département des Collines. Le constat est identique dans la commune de Ouèssè. Cependant, les mois où les faibles proportions de naissances sont enregistrées diffèrent dans les autres communes du département. En effet, pendant que la faible proportion d'enregistrement des naissances est observée en août à Glazoué et Savalou (respectivement 6,4%) puis Bantè (6,6%), c'est en septembre qu'elle est constatée à Dassa-Zoumè (6,6%) et en décembre à Savè (2,9%).

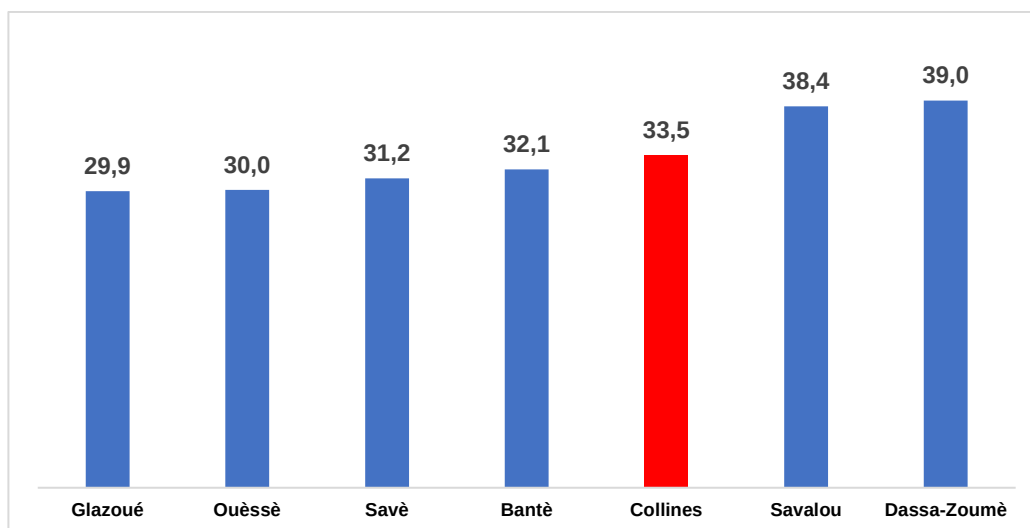
Tableau 6: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes des Collines

Commune	Bantè	Dassa-Zoumè	Glazoué	Ouèssè	Savalou	Savè	Collines
Janvier	7,7	7,8	8,2	8,1	8,7	9,4	8,3
Février	7,9	7,7	7,9	8,0	8,3	9,6	8,2
Mars	9,1	9,4	8,3	9,1	9,6	10,4	9,3
Avril	9,0	8,6	8,8	9,8	7,9	9,6	8,8
Mai	8,9	9,7	9,6	9,4	9,1	10,2	9,4
Juin	7,7	9,2	8,1	8,1	7,3	8,9	8,1
Juillet	7,7	7,8	6,6	7,8	7,7	8,2	7,6
Août	6,6	7,9	6,4	6,6	6,4	7,9	6,9
Septembre	8,9	6,6	8,2	7,5	8,4	5,4	7,6
Octobre	9,9	9,0	10,7	8,8	8,5	9,4	9,3
Novembre	8,7	8,3	8,6	8,4	9,7	8,0	8,7
Décembre	7,9	8,0	8,7	8,4	8,4	2,9	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 199	5 342	4 539	5 204	6 784	3 320	29 388

Source : INStaD-DEC, 2020

Le graphique 12 montre que les communes de Dassa-Zoumè (38,4‰) et de Savalou (39,0‰) détiennent les nombres de naissance enregistrées pour mille habitants les plus élevés du département. Les autres communes ont des taux inférieurs à la moyenne du département, dont le plus faible est constaté dans la commune de Glazoué (29,9‰).

Graphique 12: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune des Collines

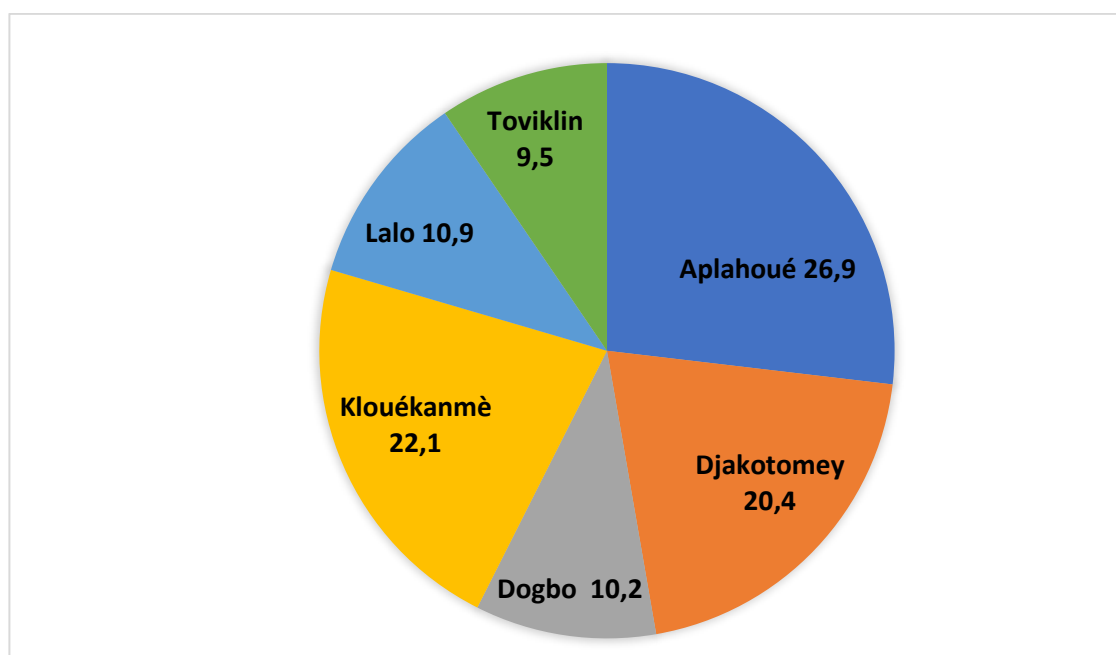


Source : INStaD-DEC, 2020

3.7 Analyse des statistiques du département du Couffo

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département du Couffo s'élève à 28 950, dont 50,4% de garçons. La commune d'Aplahoué détient la plus forte proportion des naissances enregistrées avec un taux de 26,9%. Elle est suivie de la commune de Klouékanmè (22,1%).

Graphique 13: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Couffo



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 7 montre que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de janvier et de février dans le département du Couffo. Les plus faibles niveaux d'enregistrement sont observés dans les communes de Dogbo (5,4%) et de Lalo (6,0%).

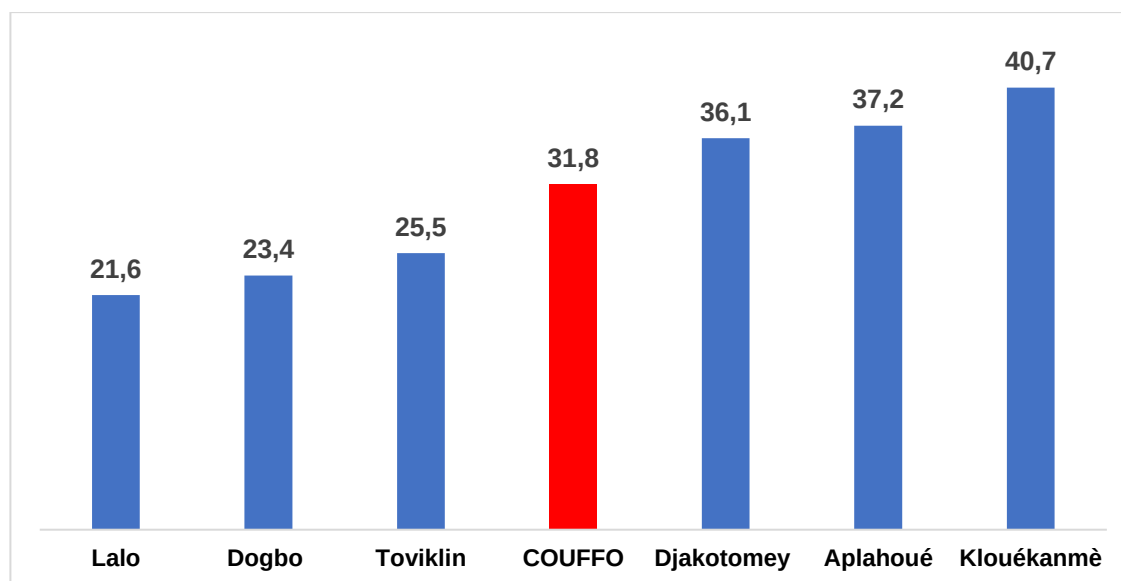
Tableau 7: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Couffo

Mois	Aplahoué	Djakotomey	Dogbo	Klouékanmè	Lalo	Toviklin	Couffo
Janvier	7,4	7,4	5,4	9,3	6,7	8,2	7,6
Février	7,5	7,2	6,5	7,4	6,0	7,5	7,2
Mars	8,6	8,7	9,8	8,4	7,2	9,2	8,6
Avril	9,2	8,6	7,1	8,7	7,5	9,8	8,6
Mai	8,2	9,0	10,3	8,8	7,9	9,7	8,8
Juin	7,6	6,7	10,8	8,8	9,8	8,3	8,3
Juillet	8,4	8,5	6,4	8,4	11,0	8,2	8,5
Août	8,2	7,1	9,3	7,6	11,4	7,3	8,2
Septembre	9,0	7,5	7,8	8,4	7,5	7,8	8,2
Octobre	9,4	9,6	9,3	8,8	8,7	9,2	9,2
Novembre	8,0	10,8	8,4	7,8	8,4	8,4	8,6
Décembre	8,4	8,9	9,0	7,5	7,9	6,6	8,1
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7 778	5 904	2 947	6 397	3 166	2 758	28 950

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 14 montre que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus important dans les communes de Klouékanmè (40,7‰) et d'Aplahoué (37,2‰), comparativement aux autres communes du Couffo. Les plus faibles taux sont détenus par les communes de Lalo (21,6‰) et de Dogbo (23,4‰).

Graphique 14: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Couffo

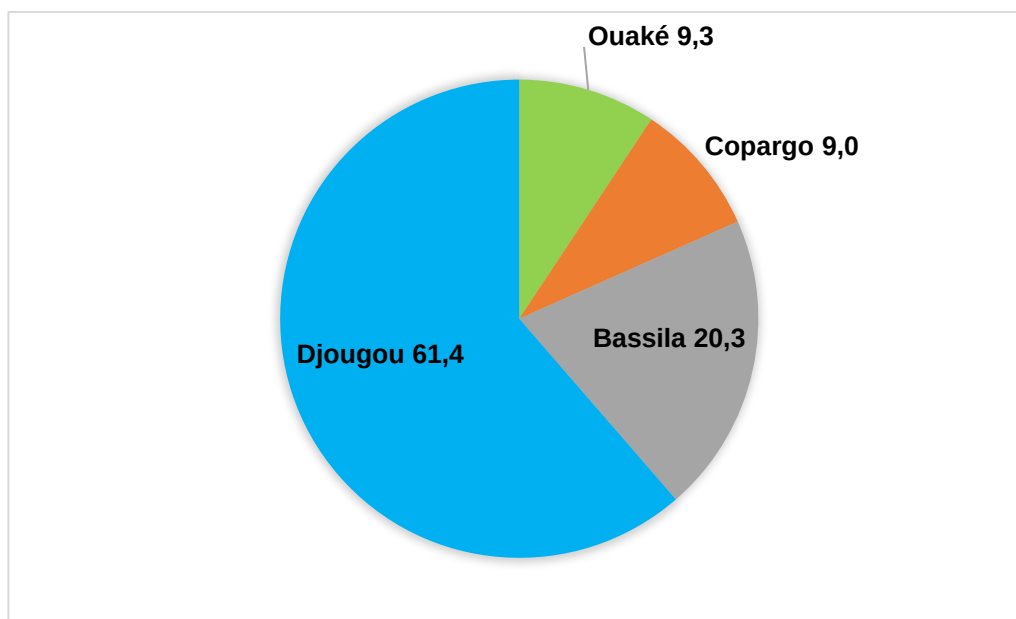


Source : INStaD-DEC, 2020

3.8 Analyse des statistiques des naissances du département de la Donga

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département de la Donga s'élève à 30 718 dont 51,4% de garçons. La commune de Djougou avec 61,4% détient la plus forte proportion des naissances enregistrées, suivie de la commune de Bassila (20,3%).

Graphique 15: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de la Donga



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 8 révèle que les naissances sont moins enregistrées au cours du troisième trimestre dans le département de la Donga. Ce constat est identique quelle que soit la commune.

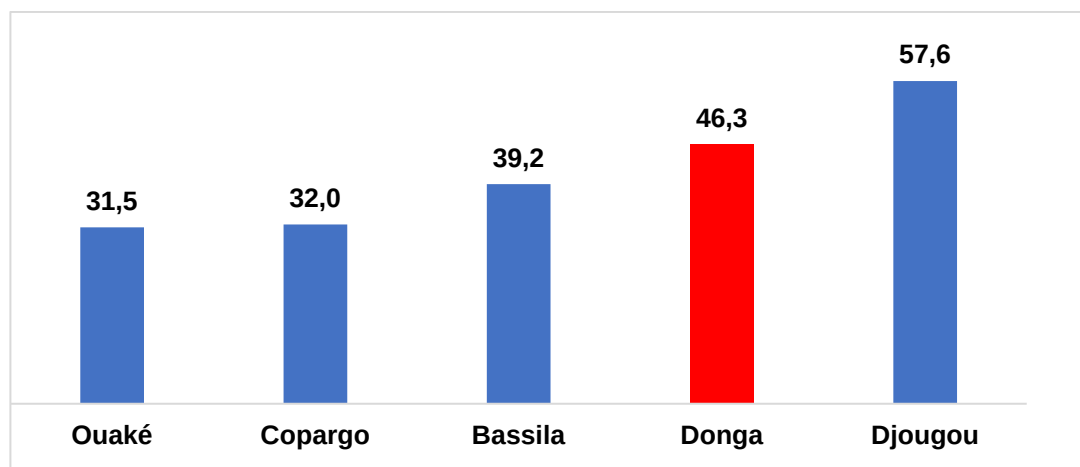
Tableau 8: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de la Donga

Mois	Bassila	Copargo	Djougou	Ouaké	Donga
Janvier	8,3	9,0	7,9	8,6	8,1
Février	8,0	9,9	8,0	8,7	8,2
Mars	9,1	8,6	8,6	8,4	8,6
Avril	8,7	9,3	8,5	7,6	8,5
Mai	9,4	8,1	9,6	9,8	9,4
Juin	8,3	8,0	8,0	8,4	8,1
Juillet	7,6	8,1	7,5	7,6	7,6
Août	6,4	6,0	7,6	6,2	7,1
Septembre	7,2	7,1	7,4	6,7	7,3
Octobre	9,4	9,3	8,9	9,8	9,1
Novembre	9,2	8,3	9,3	9,5	9,2
Décembre	8,5	8,3	8,8	8,8	8,7
Total	100	100	100	100	100
Effectif	6 231	2 775	18 851	2 861	30 718

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 16 révèle que tandis que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus amélioré dans la commune de Djougou (57,6‰), il est plus faible dans les communes de Ouaké (31,5‰) et de Copargo (32,0‰).

Graphique 16: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de la Donga

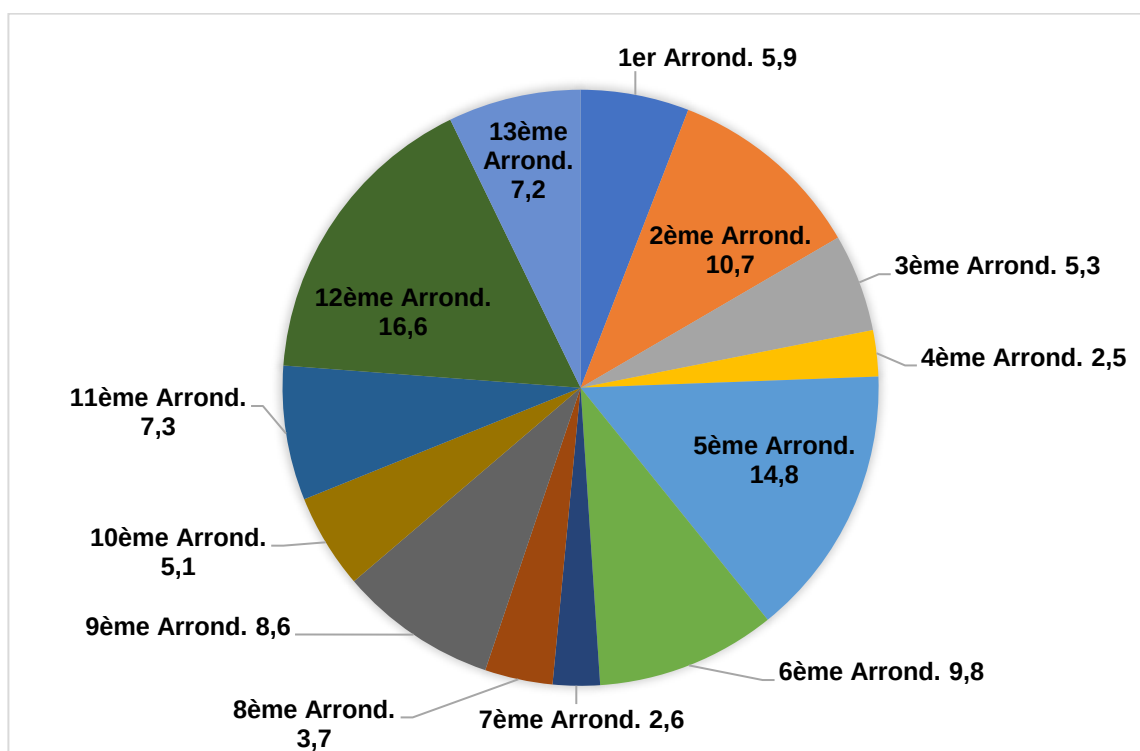


Source : INStaD-DEC, 2020

3.9 Analyse des statistiques des naissances du département du Littoral

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département du Littoral s'élève à 36 029 dont 50,0% de garçons et 50,0% de filles. Le 12^{ème} arrondissement de la commune de Cotonou détient la plus forte proportion des naissances enregistrées avec un taux de 16,6% suivie du 5^{ème} arrondissement (14,8%). Les 4^{ème} et 7^{ème} arrondissements sont ceux qui présentent les plus faibles proportions (2,5% et 2,6% respectivement).

Graphique 17: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Littoral



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 9 révèle que l'enregistrement des naissances dans le département du Littoral n'est pas uniforme au cours de l'année. En effet, les mois d'avril et de mai ont enregistré

les plus fortes proportions (11,6% et 10,2% respectivement) alors que les plus faibles sont observées en septembre (5,6%), janvier (6,3%) et août (6,7%). Cependant, le constat n'est pas identique pour tous les arrondissements de la commune de Cotonou.

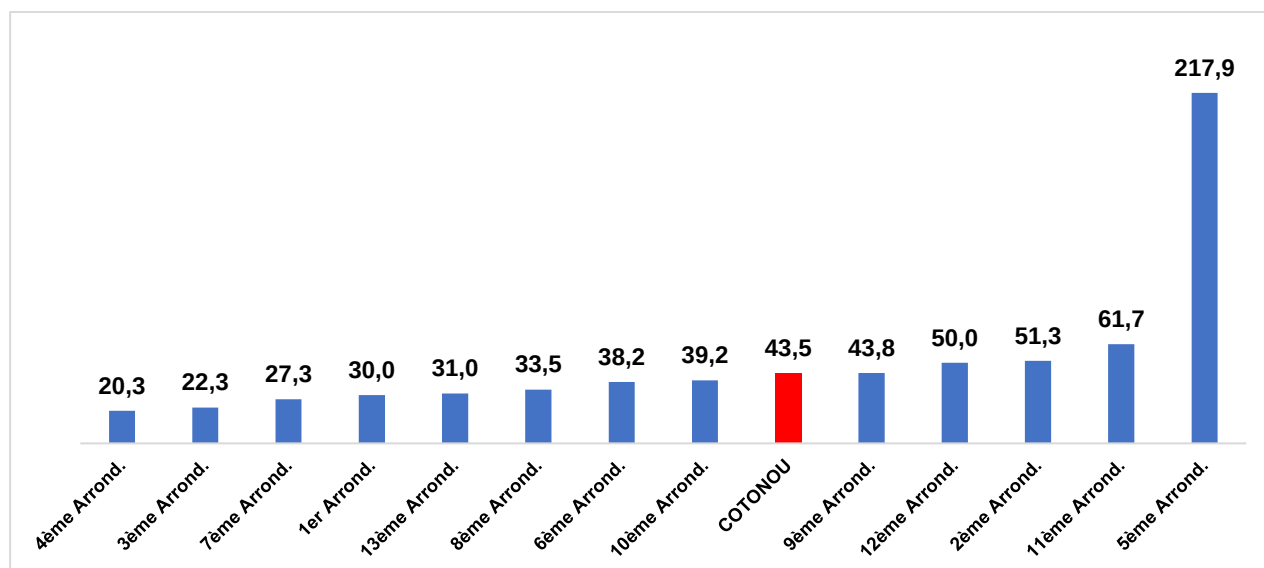
Tableau 9: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois selon les arrondissements de la commune de Cotonou dans le département du Littoral

Mois	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	Cotonou/ Littoral
Janvier	4,7	3,9	6,3	4,2	8,5	6,5	8,1	6,5	7,5	3,1	6,1	6,9	6,5	6,3
Février	6,0	12,8	7,9	9,3	9	4,4	8,2	8,4	7,5	3,6	5,5	8,3	8,3	7,9
Mars	10,8	12,8	10,7	7,9	6,3	10,9	11,2	9,9	8,3	6	11,6	8,4	8,3	9,3
Avril	10,8	11,5	12,6	14,9	3,2	7,7	9,7	13,7	12,1	16,2	11,2	11,6	10,3	10,2
Mai	10,1	9,8	12	5,8	14,4	13,5	6,7	10,4	12	12,2	9,7	11,7	12,7	11,6
Juin	12,0	8,4	9,4	13,5	8,1	11,1	5,9	9,3	6,1	10,4	11,4	7,1	8,6	8,9
Juillet	8,0	8,8	9,6	11,4	9,3	5,4	11,4	8,5	8,8	9,3	9,1	9,8	7,8	8,8
Août	7,0	7,2	6,9	8,0	5,0	7,4	7,8	7,4	5,3	7,4	7,1	7,2	7,2	6,7
Septembre	3,4	4,5	3,4	4,9	6,2	2,9	4,5	4,6	6,7	6,9	5,8	7,4	7,1	5,6
Octobre	9,2	6,4	7	9,5	14	11	9,6	7,2	9,1	9,2	7,4	8,5	6,9	9,2
Novembre	8,6	7,3	7,8	5,9	8,3	11,7	9,0	6,8	9,8	7,7	7,5	6,6	8,7	8,2
Décembre	9,2	6,5	6,4	4,8	7,8	7,4	7,9	7,2	7,0	8,0	7,6	6,4	7,6	7,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	2 120	3 860	1 909	902	5 331	3 515	919	1 326	3 087	1 854	2 628	5 983	2 595	36 029

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 18 montre que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est faible pour l'ensemble du département du Littoral. En effet, le département affiche un taux de 43,5‰. Une analyse comparative au niveau des arrondissements de la seule commune du Littoral montre que le taux est très élevé dans le 5^{ème} arrondissement (217,9‰) comparativement aux autres arrondissements du département. Par contre, les 4^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Cotonou détiennent les plus faibles taux (20,3‰ et 22,3‰ respectivement).

Graphique 18: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par arrondissement dans le Littoral

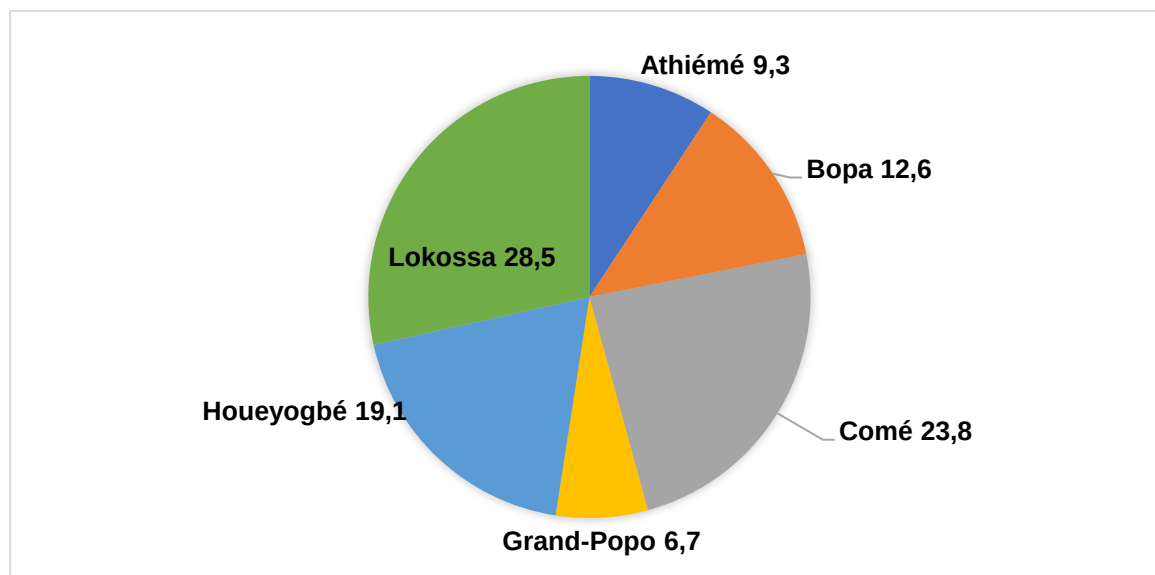


Source : INStaD-DEC, 2020

3.10 Analyse des statistiques des naissances du département du Mono

Dans le département du Mono, le nombre de naissances enregistrées s'élève à 19 506 dont 50,9% de garçons. La commune de Lokossa détient la plus forte proportion des naissances enregistrées (28,5%) suivie de la commune de Comé (23,8%).

Graphique 19: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Mono



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 10 montre que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de novembre (7,3%), février (7,4%) et janvier (7,5%) dans le département du Mono. Dans les communes du département, les plus faibles niveaux d'enregistrement des naissances sont observés à Houéyogbé (5,9%) et Athiémé (6,0%).

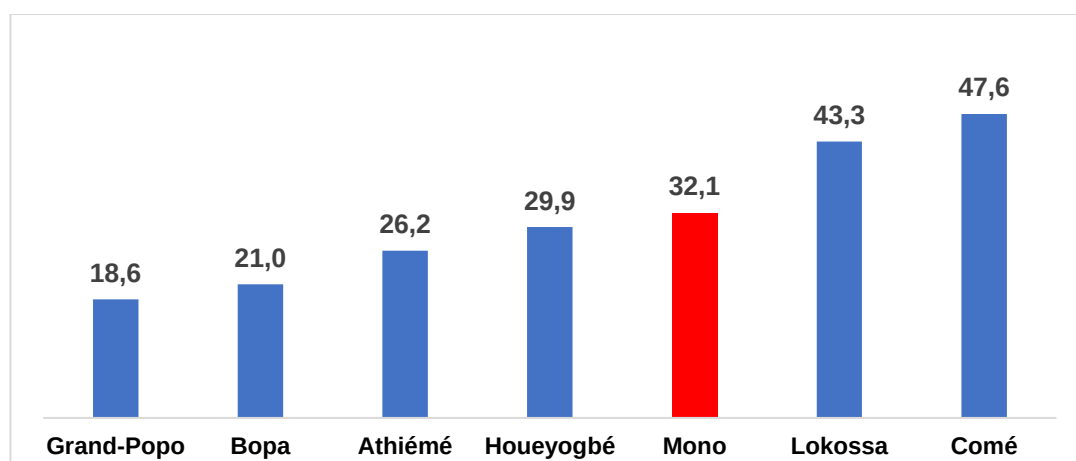
Tableau 10: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Mono

Mois	Athiémé	Bopa	Comé	Grand-Popo	Houéyogbé	Lokossa	Mono
Janvier	6,0	8,4	7,7	8,5	7,0	7,3	7,5
Février	6,6	8,6	7,1	7,0	7,9	7,2	7,4
Mars	8,7	10,8	10,6	8,5	9,9	9,5	9,9
Avril	8,6	7,8	9,2	7,3	9,4	8,4	8,6
Mai	9,7	10,3	11,3	9,9	10,1	9,8	10,3
Juin	9,0	8,4	8,6	8,8	8,8	8,6	8,6
Juillet	8,9	6,9	7,0	7,1	7,6	10,0	8,1
Août	8,3	8,4	7,5	9,3	7,3	7,8	7,8
Septembre	8,9	6,9	7,5	7,9	8,2	8,2	7,9
Octobre	8,5	8,0	8,7	9,2	9,2	8,8	8,7
Novembre	7,9	8,2	7,4	8,5	5,9	7,1	7,3
Décembre	9,0	7,3	7,4	8,0	8,8	7,2	7,8
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 806	2 464	4 652	1 309	3 721	5 554	19 506

Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 20 montre que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus amélioré dans les communes de Comé (47,6‰) et de Lokossa (43,3‰) comparativement aux autres communes. Par contre, les plus faibles taux sont enregistrés dans les communes de Grand-Popo (18,6‰) et de Bopa (21,0‰).

Graphique 20: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Mono

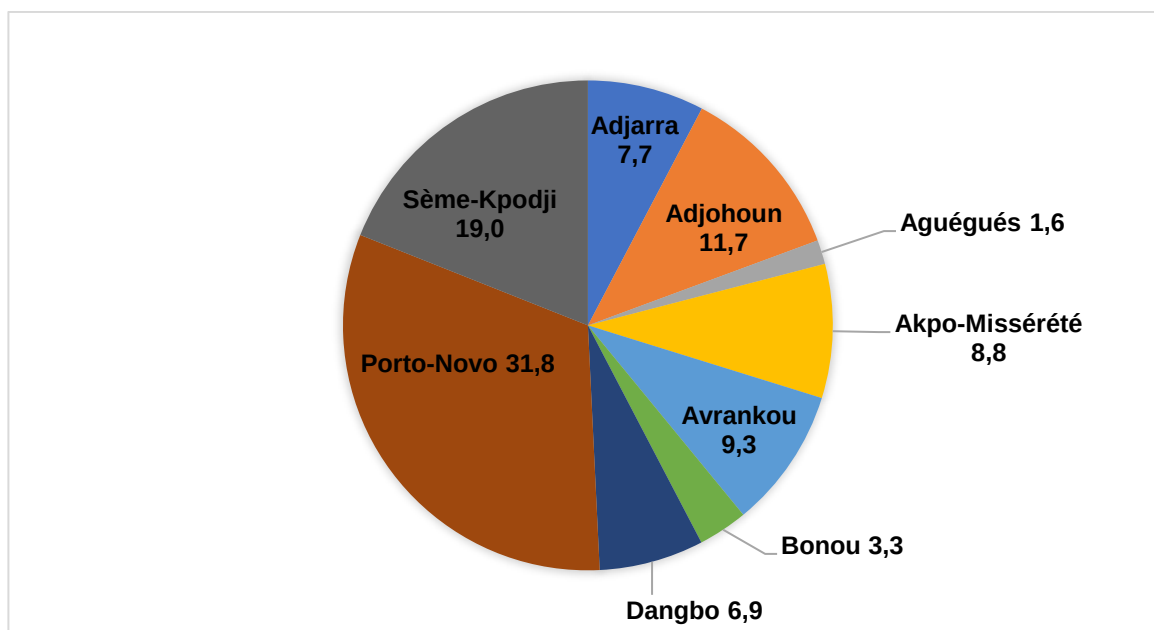


Source : INStaD-DEC, 2020

3.11 Analyse des statistiques des naissances du département de l'Ouémé

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département de l'Ouémé s'élève à 52 139 dont 48,5% de garçons. La commune de Porto-Novo détient la plus forte proportion des naissances enregistrées avec 31,8%, suivie de la commune de Sèmè-Kpodji (19,0%).

Graphique 21: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune de l'Ouémé



Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 11 montre que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de décembre (6,6%), août (6,9%) et février (7,2%), dans le département de l'Ouémé. Les plus faibles niveaux d'enregistrement des naissances sont observés dans les communes de Bonou (3,1%) en novembre et des Aguégues (4,7%) en décembre.

Tableau 11: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes de l'Ouémé

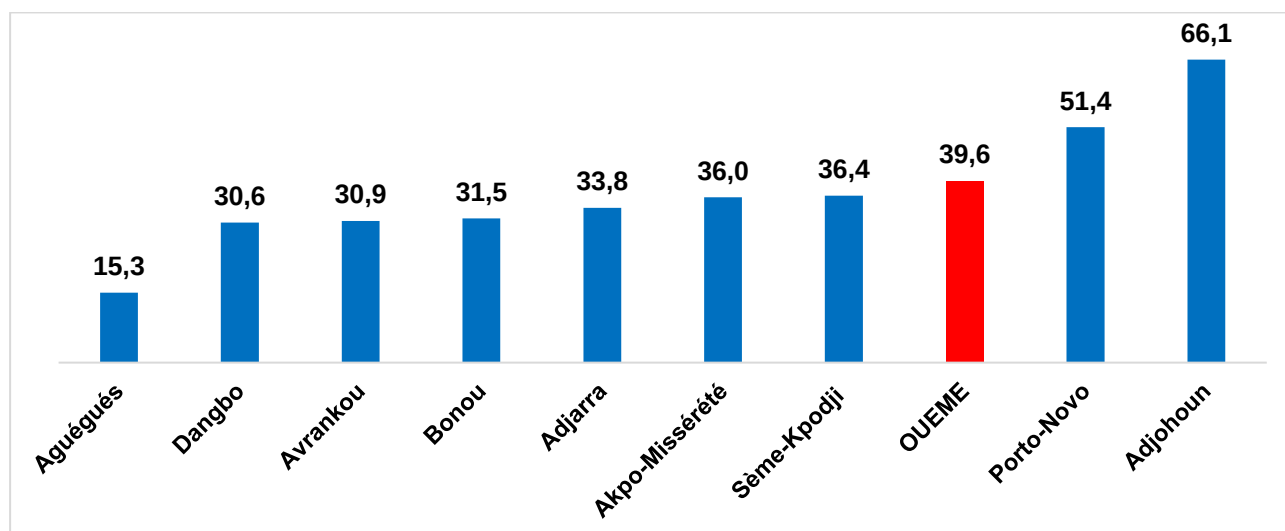
Mois	Adjarra	Adjooun	Aguégues	Akpo-Misséréte	Avrankou	Bonou	Dangbo	Porto-Novo	Sème-Kpodji	Ouémé
Janvier	7,3	6,3	8,7	7,6	7,9	17,0	6,5	7,3	6,4	7,4
Février	7,3	6,6	4,9	7,1	7,6	16,7	6,8	6,7	7,2	7,2
Mars	8,9	9,4	10,5	8,6	9,9	7,0	9,2	8,4	9,9	9,0
Avril	11,3	8,6	9,1	9,9	10,2	7,0	9,4	9,9	10,7	9,9
Mai	9,9	8,9	10,3	10,9	9,4	7,8	11,7	8,6	11,6	9,8
Juin	9,3	10,6	7,8	8,9	9,5	8,3	9,8	7,8	10,0	9,1
Juillet	8,9	9,3	8,4	8,6	8,1	7,3	8,5	7,7	8,5	8,3
Août	5,5	8,1	7,7	7,3	8,0	6,0	8,4	5,9	7,2	6,9
Septembre	7,8	7,3	7,6	7,9	8,0	6,7	7,7	16,3	6,6	10,2
Octobre	8,7	8,6	8,9	8,2	8,7	7,4	7,9	7,5	7,5	8,0
Novembre	7,9	8,0	11,3	7,6	7,4	3,1	7,6	7,6	7,8	7,6
Décembre	7,2	8,1	4,7	7,5	5,4	5,6	6,6	6,3	6,6	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 017	6 079	831	4 608	4 831	1 705	3 597	16 573	9 896	52 139

Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 22 montre que le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants est plus important dans les communes d'Adjooun (66,1‰) et de Porto-Novo

(51,4‰) comparativement aux autres communes de l'Ouémé. Par contre, les communes des Aguégus (15,3‰), de Dangbo (30,6‰) et d'Avrankou (30,9‰) enregistrent les plus faibles taux.

Graphique 22: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune de l'Ouémé

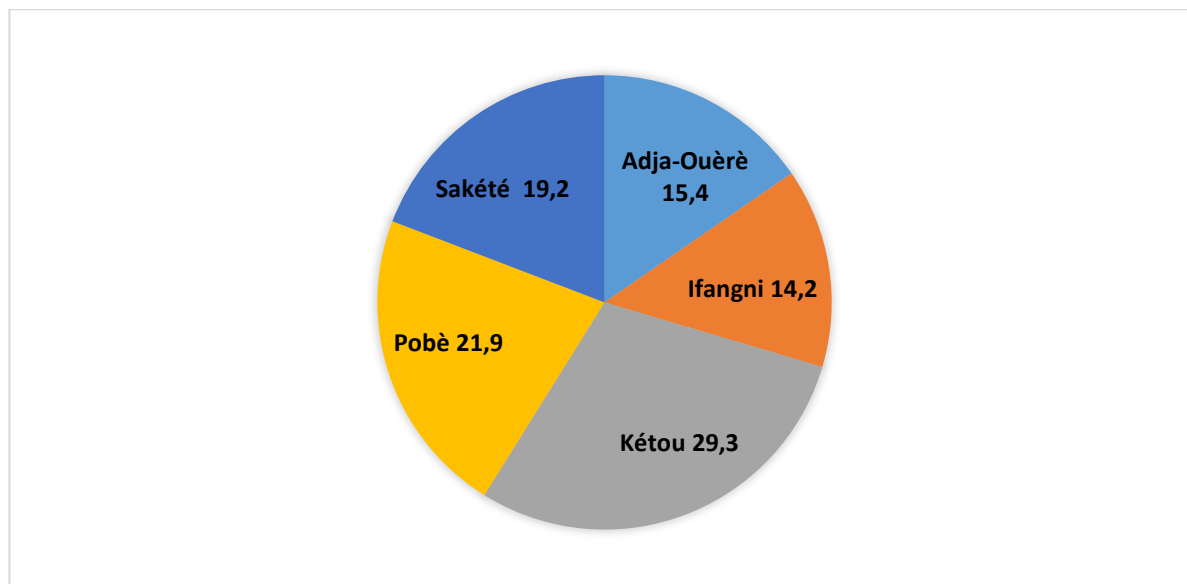


Source : INStaD-DEC, 2020

3.12 Analyse des statistiques des naissances du département du Plateau

Le nombre total de naissances enregistrées dans le département du Plateau s'élève à 26 078, dont 50,8% de garçons. La commune de Kétou détient la plus forte proportion des naissances enregistrées (29,3%) et est suivie de la commune de Pobè (21,9%).

Graphique 23: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Plateau



Source : INStaD-DEC, 2020

L'analyse du tableau 12 montre que les naissances sont moins enregistrées au cours des mois de décembre (7,3%), février (7,4%) et janvier (7,5%), dans le département du Plateau. La même tendance s'observe dans la commune d'Ifangni avec 6,6% en décembre, 7,3% en février et 7,4%

en janvier. Dans les autres communes, plus faibles niveaux d'enregistrement des naissances sont observés dans les mois décembre (5,8%), (6,5%) et janvier (7,6%), (6,7%) respectivement dans Adja-Ouèrè et Pobè, février et septembre (7,3% pour ces deux mois) dans Kétou et enfin février (7,0%) et janvier (7,1%) dans Sakété.

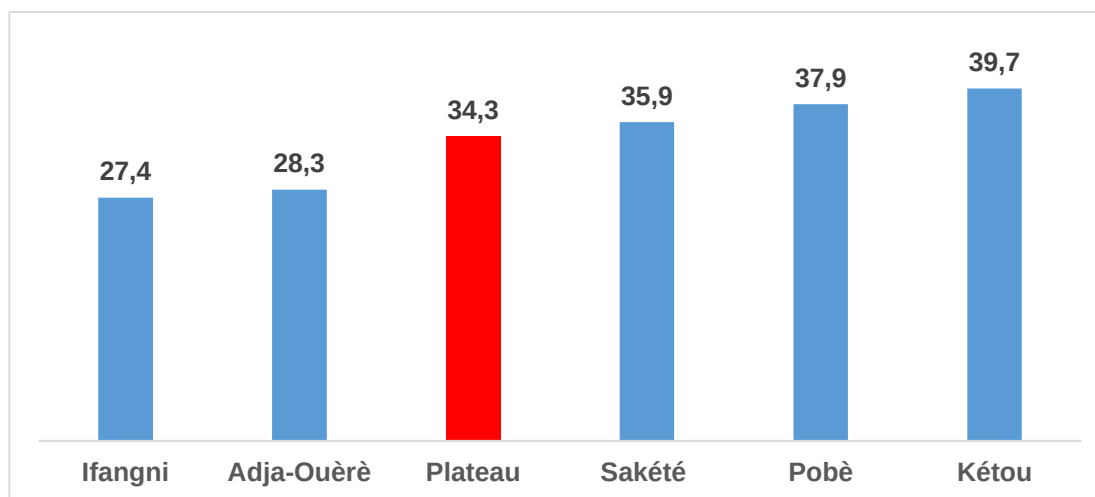
Tableau 12: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Plateau

Communes	Adja-Ouèrè	Ifangni	Kétou	Pobè	Sakété	Plateau
Janvier	7,6	7,4	8,4	6,7	7,1	7,5
Février	7,7	7,3	7,3	7,9	7,0	7,4
Mars	8,0	10,1	8,4	8,9	9,7	8,9
Avril	9,8	9,3	9,2	9,2	8,8	9,2
Mai	9,9	10,5	8,5	8,8	9,0	9,2
Juin	9,3	8,4	9,1	9,6	8,0	8,9
Juillet	8,8	7,9	8,3	9,1	8,2	8,5
Août	7,7	7,6	8,1	7,3	8,5	7,9
Septembre	9,2	8,3	7,3	8,8	8,5	8,3
Octobre	9,0	8,8	8,8	8,7	8,9	8,8
Novembre	7,2	8,0	7,7	8,4	8,3	7,9
Décembre	5,8	6,6	8,6	6,5	8,0	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 012	3 706	7 636	5 721	5 003	26 078

Source : INStAD-DEC, 2020

L'analyse du graphique 24 montre le nombre des naissances enregistrées pour mille habitants. Ce taux est plus important dans les communes de Kétou (39,7‰) et de Pobè (37,9‰) comparativement aux autres communes du Plateau. Quant aux communes d'Ifangni (27,4‰) et d'Adja-Ouèrè (28,5‰), elles détiennent les plus faibles taux enregistrés.

Graphique 24: Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Plateau

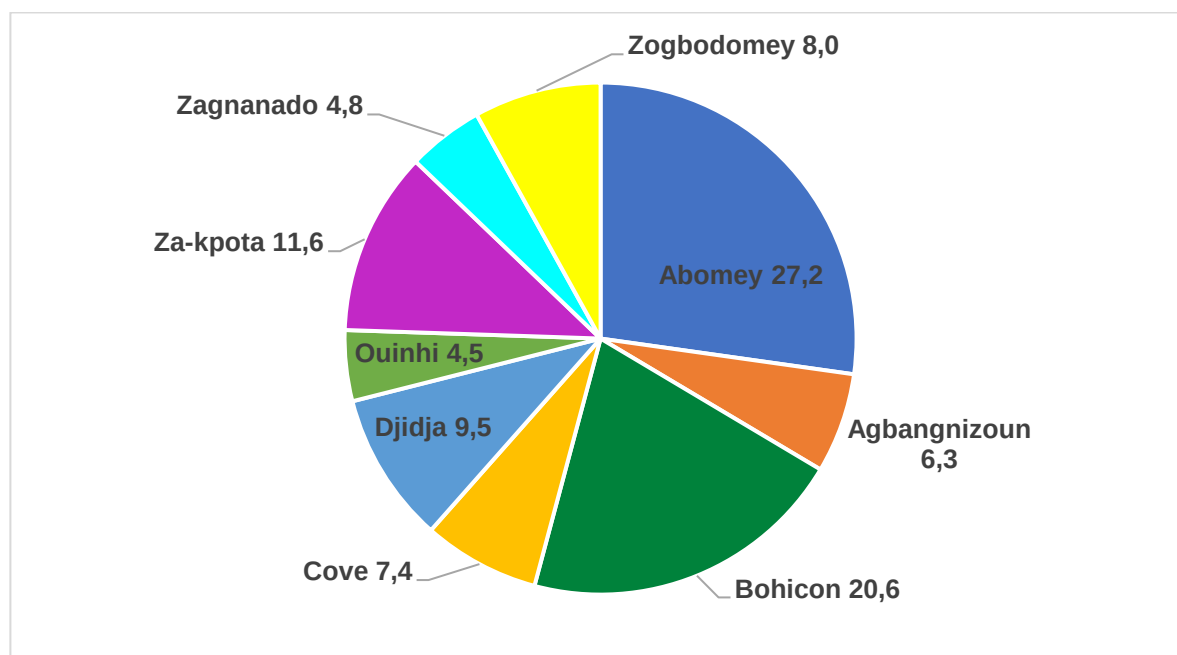


Source : INStAD-DEC, 2020

3.13 Analyse des statistiques des naissances du département du Zou

Le nombre total de naissances enregistrées s'élève à 42 348, dont 50,7% de garçons. La commune d'Abomey est celle qui enregistre le plus grand nombre de naissance avec une proportion de 27,2%. Elle est suivie de la commune de Bohicon (20,6%).

Graphique 25: Répartition (%) des naissances enregistrées par commune du Zou



Source : INStaD-DEC, 2020

La commune de Ouinhi (4,5%) est celle dans laquelle les naissances sont moins enregistrées dans le département du Zou en 2020 (confère tableau ci-dessous).

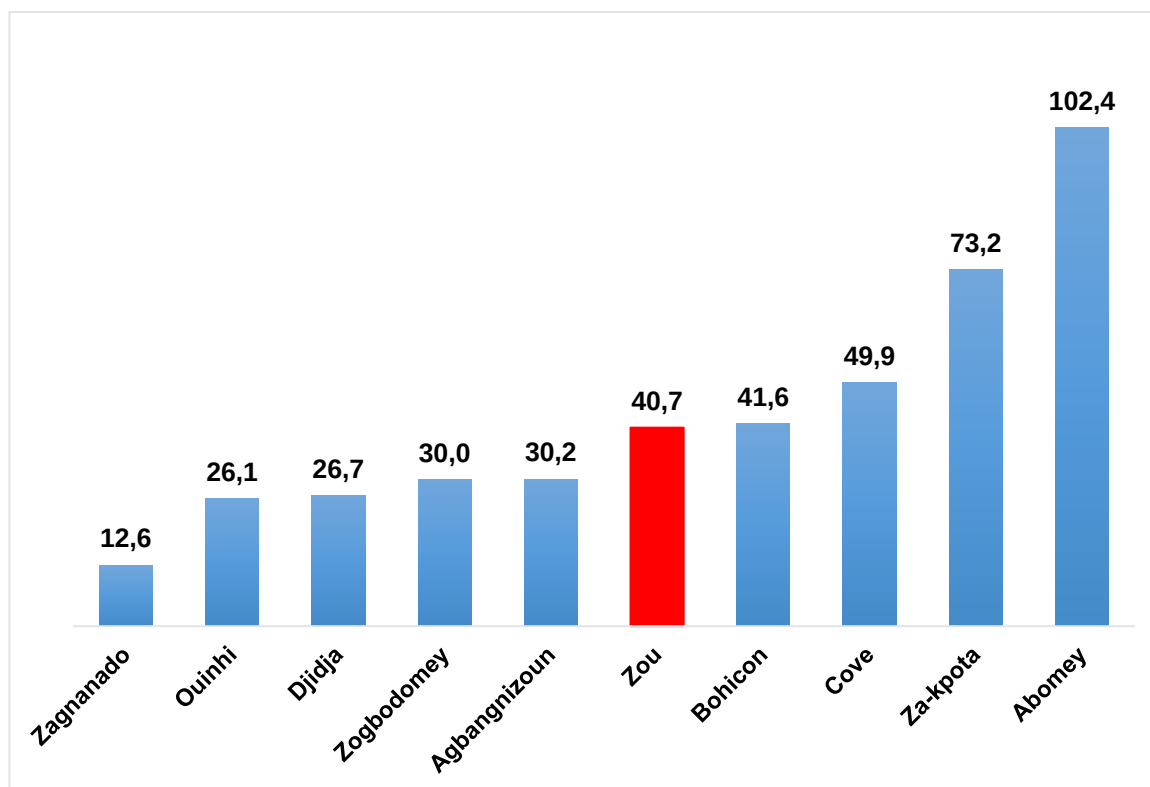
Tableau 13: Répartition (%) des naissances enregistrées par mois et selon les communes du Zou

Communes	Abomey	Agban gnizoun	Bohicon	Cove	Djidja	Ouinhi	Za-kpota	Zagna-nado	Zogbo-domey	Zou
Janvier	8,5	8,9	8,4	9,7	9,3	9,0	9,9	7,0	9,0	8,8
Février	8,0	8,7	7,7	9,2	8,8	8,7	10,1	8,5	8,5	8,5
Mars	8,0	10,1	9,3	8,6	8,8	9,2	8,9	8,0	9,0	8,8
Avril	7,6	7,9	9,2	10,4	9,2	12,2	9,4	8,9	8,5	8,9
Mai	9,1	8,8	9,4	9,4	9,9	10,1	9,4	9,7	10,2	9,4
Juin	7,8	9,4	8,3	8,6	7,7	9,5	8,6	8,0	8,6	8,3
Juillet	7,4	7,6	7,9	9,0	7,4	7,1	7,8	6,7	8,2	7,7
Août	9,2	6,5	7,5	6,6	6,7	8,0	6,5	9,4	7,9	7,8
Septembre	6,6	8,4	7,1	6,3	7,1	7,0	7,0	7,8	7,8	7,1
Octobre	9,0	10,1	7,5	7,0	7,7	6,2	7,5	9,8	7,5	8,1
Novembre	11,0	7,2	8,8	8,0	9,0	7,0	6,2	8,0	7,3	8,7
Décembre	7,9	6,2	8,8	7,3	8,3	6,1	8,7	8,2	7,5	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 532	2 675	8 729	3 122	4 035	1 894	4 919	2 036	3 406	42 348

Source : INStaD-DEC, 2020

Dans le département du Zou, le nombre de naissances enregistrées pour mille habitants s'élève à 40,7 pour l'année 2020. Les communes d'Abomey (102,4‰), de Za-kpota (73,2‰), de Covè (49,9‰) et de Bohicon (41,6‰) enregistrent des taux supérieurs à celui du département, tandis que le plus faible taux est observé dans la commune de Zagnanado (12,6‰).

Graphique 26 : Naissances enregistrées pour 1 000 habitants par commune du Zou

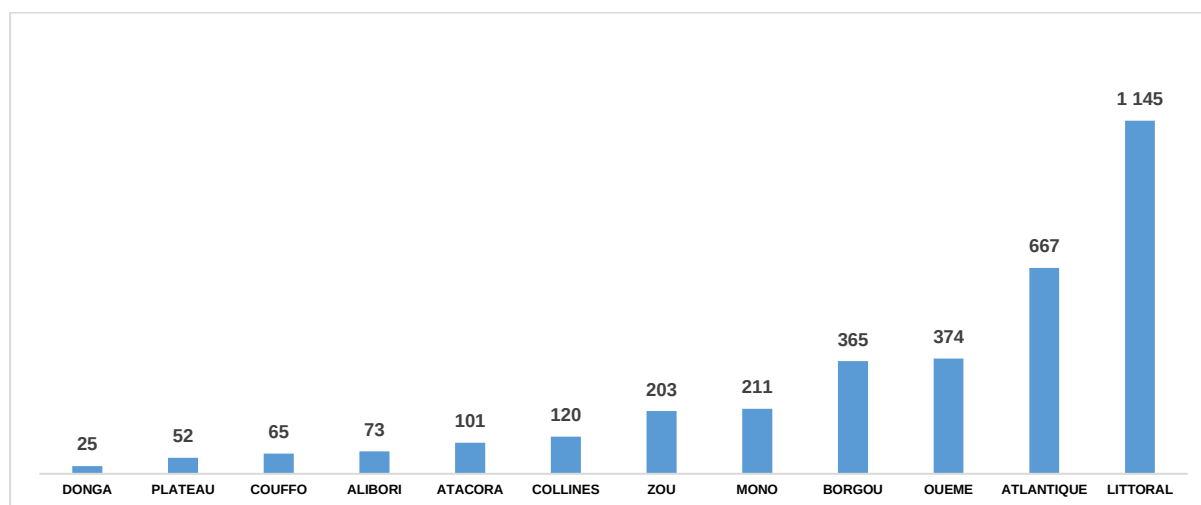


Source : INStaD-DEC, 2020

3.14 Analyse des statistiques des mariages et décès au niveau national et des départements

Les statistiques des faits d'état civil réceptionnées par l'INStaD ne concernent pas seulement les naissances. Les mariages et les décès sont également pris en compte. Ainsi au cours de l'année 2020, selon les informations du tableau en annexe, on retient qu'au niveau national, 3 401 mariages ont été enregistrés. D'un département à un autre, cet effectif varie comme le montre le graphique 27. En effet, il passe de 25 dans la Donga à 1 145 dans le Littoral.

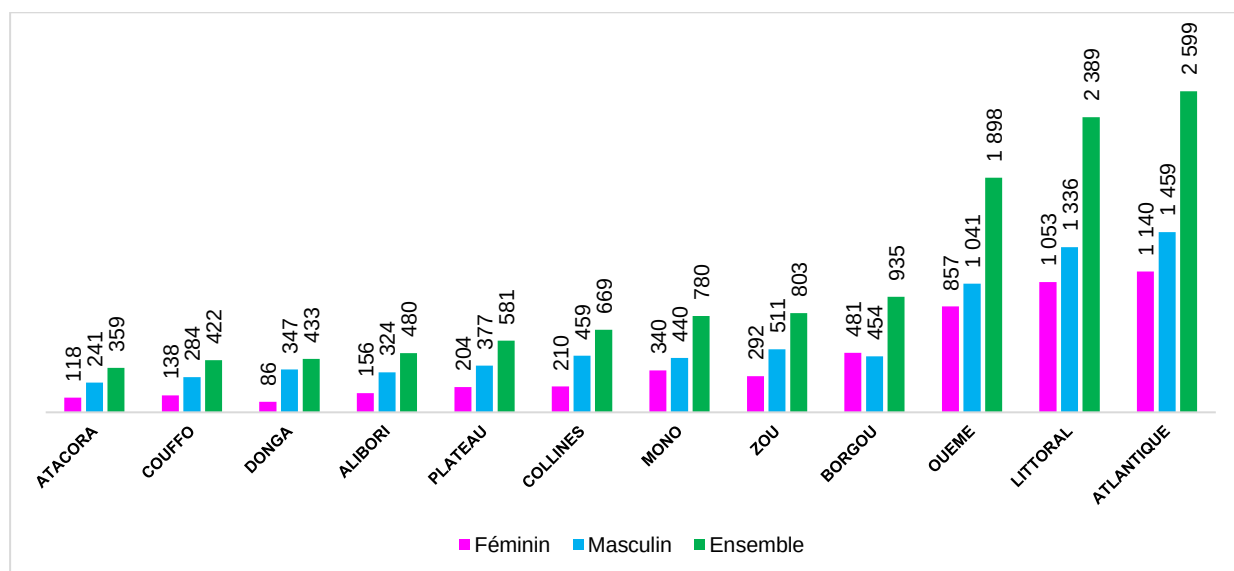
Graphique 27 : Effectif des mariages enregistrés par département



Source : INStaD-DEC, 2020

En ce qui concerne l'enregistrement des décès, il est affiché au niveau national un effectif de 12 348 cas dont plus de la moitié (58,9%) est de sexe masculin (tableau en annexe). Le graphique 28 met en exergue les effectifs enregistrés dans les départements qui varient de 359 dans l'Atacora à 2 599 dans l'Atlantique. Et quel que soit le département considéré (sauf dans le Borgou), plus de personnes de sexe masculin décèdent que les personnes de sexe féminin.

Graphique 28 : Effectif des décès enregistrés par sexe selon le département



Source : INStAD-DEC, 2020

Conclusion et recommandations

Selon les projections de population réalisées en 2015 à l'issue du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) du Bénin en 2013, pour le compte de l'année 2020, les naissances au cours de 2020 sont estimées à 414 755. Les naissances enregistrées pour les 77 communes du Bénin donnent un effectif de 480 361. Il en découle que ce dernier effectif est supérieur aux estimations prévues. On pourrait déduire de cette situation que nous assistons globalement à une meilleure couverture d'enregistrement des naissances au Bénin, résultats des diverses sensibilisations à l'endroit des populations sur l'importance de disposer d'un acte de naissance. Toutefois, des efforts restent à faire car à travers les statistiques des naissances recueillies, il y a des communes qui ont enregistré des effectifs encore faibles. Ces faibles niveaux d'enregistrement pourraient être du fait de la population elle-même, qui ne déclare pas ses naissances ou du fait de l'agent d'état civil qui ne renseignerait pas tous les cas.

Les faibles niveaux d'enregistrement des mariages seraient dus au fait que le mariage traditionnel (remise de dot) semble être la norme sociale au Bénin.

Quant aux décès, selon les mêmes projections, ils sont estimés à 78 697 décès pour l'année 2020. Cet effectif est plus de six (6) fois supérieur à celui enregistré au cours de l'année soit 12 348 décès enregistrés. A cet effet, la loi interdisant les inhumations à domicile pourrait être en faveur de leur déclaration.

Pour une exploitation plus approfondie des statistiques des faits d'état civil, il serait souhaitable que les responsables de l'enregistrement des faits d'état civil continuent la transmission systématique des dites statistiques à l'Institut. Par ailleurs, il ne serait pas superflu de continuer la sensibilisation auprès des populations afin qu'elles déclarent systématiquement et à temps, les naissances et les décès, auprès des responsables appropriés.

Annexe

Tableau récapitulatif des statistiques de l'état civil 2020 pour les communes du Bénin

Département/ Commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrés			Mariages enregistrés	Population estimée en 2020	Naissances pour 1000 habitants (‰)
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de Masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total			
BENIN	242 676	237 685	480 361	102,1	7 273	5 075	12 361	3381	12 193 278	39,4
ALIBORI	22 106	21 016	43 122	105,2	324	156	480	53	1 059 159	40,7
Banikoara	6 659	6 245	12 904	106,6	113	63	176	11	301 064	42,9
Gogounou	3 066	3 023	6 089	101,4	48	11	59	8	143 494	42,4
Kandi	5 228	5 036	10 264	103,8	127	40	167	23	218 910	46,9
Karimama	1 277	1 188	2 465	107,5	0	0	0	0	81 016	30,4
Mlanville	3 887	3 413	7 300	113,9	20	11	31	3	205 908	35,5
Ségbanan	1 989	2 111	4 100	94,2	16	31	47	8	108 767	37,7
ATACORA	20 897	20 011	40 908	104,4	241	118	359	101	943 213	43,4
Boukoubé	2 198	2 106	4 304	104,4	4	10	14	6	100 670	42,8
Cobly	1 716	1 504	3 220	114,1	9	6	15	8	82 542	39,0
Kérou	2 850	2 637	5 487	108,1	9	3	12	1	122 339	44,9
Kouandé	2 426	2 355	4 781	103,0	21	3	24	13	136 189	35,1
Matéri	2 555	2 522	5 077	101,3	0	0	0	0	139 141	36,5
Natitingou	3 448	3 185	6 633	108,3	49	23	72	46	126 791	52,3
Péhunco	1 941	1 848	3 789	105,0	12	7	19	5	95 502	39,7
Tanguiéta	2 536	2 472	5 008	102,6	128	59	187	17	91 470	54,8
Touncountouna	1 227	1 382	2 609	88,8	9	7	16	5	48 570	53,7
ATLANTIQUE	35 085	34 181	69 266	102,6	1 459	1 140	2 599	667	1 707 216	40,6
Abomey-Calavi	17 878	17 192	35 070	104,0	791	576	1 367	321	801 403	43,8
Allada	3 889	3 674	7 563	105,9	168	104	272	23	155 690	48,6
Kpomassè	1 210	1 162	2 372	104,1	52	31	83	18	82 597	28,7
Ouidah	4 535	4 553	9 088	99,6	281	297	578	56	197 841	45,9
Sô-Ava	1 429	1 477	2 906	96,8	16	13	29	67	144 744	20,1
Toffo	2 416	2 262	4 678	106,8	61	38	99	49	124 034	37,7

Département/ Commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrés			Mariages enregistrés	Population estimée en 2020	Naissances pour 1000 habitants (‰)
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de Masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total			
Tori-Bossito	1 584	1 672	3 256	94,7	29	59	88	123	70 368	46,3
Zè	2 144	2 189	4 333	97,9	61	22	83	10	130 539	33,2
BORGOU	31 236	30 675	61 911	101,8	454	481	935	365	1 482 579	41,8
Bembèrekè	3 887	3 593	7 480	108,2	90	39	129	20	160 260	46,7
Kalalé	3 835	3 405	7 240	112,6	15	7	22	3	206 202	35,1
N'Dali	2 837	2 960	5 797	95,8	7	41	48	21	138 709	41,8
Nikki	4 336	4 091	8 427	106,0	94	24	118	16	184 652	45,6
Parakou	7 991	8 422	16 413	94,9	152	343	495	146	311 935	52,6
Pèrèrè	2 229	2 131	4 360	104,6	5	1	6	12	96 443	45,2
Sinendé	2 457	2 490	4 947	98,7	6	9	15	12	111 930	44,2
Tchaourou	3 664	3 583	7 247	102,3	85	17	102	135	272 448	26,6
COLLINES	15 054	14 334	29 388	105,0	459	210	669	120	876 028	33,5
Bantè	2 124	2 075	4 199	102,4	53	25	78	10	130 866	32,1
Dassa-Zoumè	2 710	2 632	5 342	103,0	112	56	168	45	136 899	39,0
Glazoué	2 286	2 253	4 539	101,5	23	6	29	6	151 928	29,9
Ouèssè	2 620	2 584	5 204	101,4	27	9	36	32	173 401	30,0
Savalou	3 479	3 305	6 784	105,3	157	82	239	5	176 492	38,4
Savè	1 835	1 485	3 320	123,6	87	32	119	22	106 442	31,2
COUFFO	14 605	14 345	28 950	101,8	284	138	422	65	910 034	31,8
Aplahoué	3 947	3 831	7 778	103,0	65	29	94	1	208 921	37,2
Djakotomey	2 959	2 945	5 904	100,5	46	19	65	10	163 646	36,1
Dogbo	1 479	1 468	2 947	100,7	96	53	149	32	125 831	23,4
Klouékanmè	3 289	3 108	6 397	105,8	37	14	51	13	157 015	40,7
Lalo	1 578	1 588	3 166	99,4	11	3	14	2	146 428	21,6
Toviklin	1 353	1 405	2 758	96,3	29	20	49	7	108 193	25,5
DONGA	15 783	14 935	30 718	105,7	347	86	447	25	663 153	46,3
Bassila	3 210	3 021	6 231	106,3	65	22	87	10	158 839	39,2
Copargo	1 444	1 331	2 775	108,5			14	2	86 614	32,0
Djougou	9 755	9 096	18 851	107,2	250	57	307	0	326 994	57,6
Ouaké	1 374	1 487	2 861	92,4	32	7	39	13	90 706	31,5

Département/ Commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrés			Mariages enregistrés	Population estimée en 2020	Naissances pour 1000 habitants (‰)
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de Masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total			
LITTORAL	18 014	18 015	36 029	100,0	1 336	1 053	2 389	1 145	829 063	43,5
Cotonou	18 014	18 015	36 029	100	1 336	1 053	2 389	1 145	829 063	43,5
MONO	9 922	9 584	19 506	103,5	440	340	780	211	607 126	32,1
Athiémé	879	927	1 806	94,8	37	29	66	27	68 965	26,2
Bopa	1 240	1 224	2 464	101,3	20	21	41	9	117 558	21,0
Comè	2 387	2 265	4 652	105,4	63	34	97	25	97 665	47,6
Grand Popo	685	624	1 309	109,8	85	90	175	39	70 373	18,6
Houyogbé	1 896	1 825	3 721	103,9	116	94	210	88	124 410	29,9
Lokossa	2 835	2 719	5 554	104,3	119	72	191	23	128 156	43,3
OUEME	25 271	26 866	52 137	94,1	1 041	857	1 897	374	1 316 033	39,6
Adjarra	1 972	2 045	4 017	96,4	0	0	0	0	118 953	33,8
Adjohoun	3 179	2 900	6 079	109,6	22	11	33	26	91 968	66,1
Aguégués	400	431	831	92,8	2	0	2	24	54 410	15,3
Akpo-Missérété	2 334	2 274	4 608	102,6	88	47	134	30	127 826	36,0
Avrankou	2 458	2 373	4 831	103,6	115	69	184	110	156 347	30,9
Bonou	763	942	1 705	81,0	ND	ND	ND	3	54 149	31,5
Dangbo	1 816	1 781	3 597	102,0	18	11	29	29	117 735	30,6
Porto-Novo	7 402	9 171	16 573	80,7	586	523	1 109	ND	322 731	51,4
Sème-Kpodji	4 947	4 949	9 896	100,0	210	196	406	152	271 914	36,4
PLATEAU	13 246	12 832	26 078	103,2	377	204	581	52	759 907	34,3
Adja-Ouère	2 041	1 971	4 012	103,6	70	31	101	8	141 979	28,3
Ifangni	1 874	1 832	3 706	102,3	67	43	110	25	135 496	27,4
Kétou	3 865	3 771	7 636	102,5	73	33	106	7	192 124	39,7
Pobè	2 871	2 850	5 721	100,7	85	44	129	6	151 008	37,9
Sakété	2 595	2 408	5 003	107,8	82	53	135	6	139 300	35,9
ZOU	21 457	20 891	42 348	102,7	511	292	803	203	1 039 766	40,7
Abomey	5 867	5 665	11 532	103,6	169	102	271	50	112 655	102,4
Agbangnizoun	1 325	1 350	2 675	98,1	29	18	47	9	88 581	30,2
Bohicon	4 410	4 319	8 729	102,1	175	101	276	41	209 742	41,6
Covè	1 609	1 513	3 122	106,3	40	30	70	15	62 572	49,9

Département/ Commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrés			Mariages enregistrés	Population estimée en 2020	Naissances pour 1000 habitants (‰)
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de Masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total			
Djidja	2 036	1 999	4 035	101,9	18	11	29	43	150 843	26,7
Ouinhi	919	975	1 894	94,3	12	4	16	2	72 503	26,1
Za-Kpota	2 479	2 440	4 919	101,6	27	9	36	28	67 229	73,2
Zagnanado	1 045	991	2 036	105,4	13	7	20	2	162 169	12,6
Zogbodomey	1 767	1 639	3 406	107,8	28	10	38	13	113 472	30,0
Note : ND = Informations non Disponibles										

Source : INStaD-DEC, 2020